



UNJSPF
United Nations Joint
Staff Pension Fund

CCPPNU

SÉANCE D'INFORMATION

Informations essentielles pour le retraité.e.s et bénéficiaires

12 JUIN 2024

**SECTION DES SERVICES A LA CLIENTELE ET
DE LA COMMUNICATION, CCPPNU**
Bangkok-Geneva-Nairobi-New York



UNJSPF
United Nations Joint
Staff Pension Fund



UNJSPF
United Nations Joint
Staff Pension Fund



UNJSPF
United Nations Joint
Staff Pension Fund



UNJSPF
United Nations Joint
Staff Pension Fund



UNJSPF
United Nations Joint
Staff Pension Fund



UNJSPF
United Nations Joint
Staff Pension Fund

Clause de non-responsabilité...

Cette présentation est mise à la disposition des participant.e.s, retraité.e.s et autres bénéficiaires de la Caisse.

En cas d'ambiguïté ou d'incohérence entre les informations fournies ici et les Statuts, Règlements et Système d'ajustement des pensions de la Caisse, toute décision sera fondée sur les dispositions appropriées qui y sont contenues.

Si cette présentation est assurée par du personnel autre que le personnel de la Caisse, toute ambiguïté ou incohérence devra également être clarifiée soit par les dispositions appropriées, soit par des communications avec le personnel de la Caisse.



UNJSPF

United Nations Joint
Staff Pension Fund

Avant de commencer...



La présentation d'aujourd'hui est à l'attention de retraitées et bénéficiaires de la Caisse qui sont en droit de percevoir une des prestations périodiques suivantes de la Caisse:

- **Pension d'invalidité**
- **Pension de retraite** (différée, anticipée, normale)
- **Pension de survivants** (conjoint.e; ex-conjoint.e; enfant; personne indirectement à charge)



UNJSPF
United Nations Joint
Staff Pension Fund

Gardez un œil sur notre site web pour obtenir des informations sur les séances d'information virtuelles passées et à venir de la Caisse qui pourraient vous intéresser :

<https://www.unjspf.org/fr/seances-dinformation-virtuelles-sur-les-pensions/>

Nous avons également publié les enregistrements et les présentations de cette session et de toutes les sessions précédentes sur cette page web.



UNJSPF
United Nations Joint
Staff Pension Fund

**Nous vous conseillons aussi de suivre le
module d'apprentissage en ligne
« *Les essentiels pour les retraités
et les bénéficiaires* »**

**[https://www.unjspf.org/fr/unjspf-
pension-elearning-modules/](https://www.unjspf.org/fr/unjspf-pension-elearning-modules/)**



UNJSPF
United Nations Joint
Staff Pension Fund

**Si le sujet de la « Double filière » vous intéresse,
nous vous conseillons de:**

-visiter la page web sur le sujet

<https://www.unjspf.org/fr/for-clients-fr/le-systeme-a-double-filiere/>

-suivre le module d'apprentissage en ligne #11

« *Le système de la double filière* »

<https://www.unjspf.org/fr/unjspf-pension-elearning-modules/>

**-écouter l'enregistrement et revoir le document de la
présentation sur le sujet, du 26 avril 2024,**

« *Essentiels sur la double filière* »

<https://www.unjspf.org/fr/seances-dinformation-virtuelles-sur-les-pensions/>



Aperçu de la présentation d'aujourd'hui

- **La CCPPNU**
- Le site web et l'Espace Client de la Caisse (MSS)
- Questions liées au décès et prestations de survivants
- Certificat de droit à prestation (CE)
- Certificat numérique de droit à prestation (DCE)
- Changement d'adresse ou de coordonnées bancaires
- Ajustement au coût de la vie (COLA)
- Le fonds de secours de la CCPPNU
- Comment contacter la Caisse

Au service de plus de 236 000 membres au 31 décembre 2023

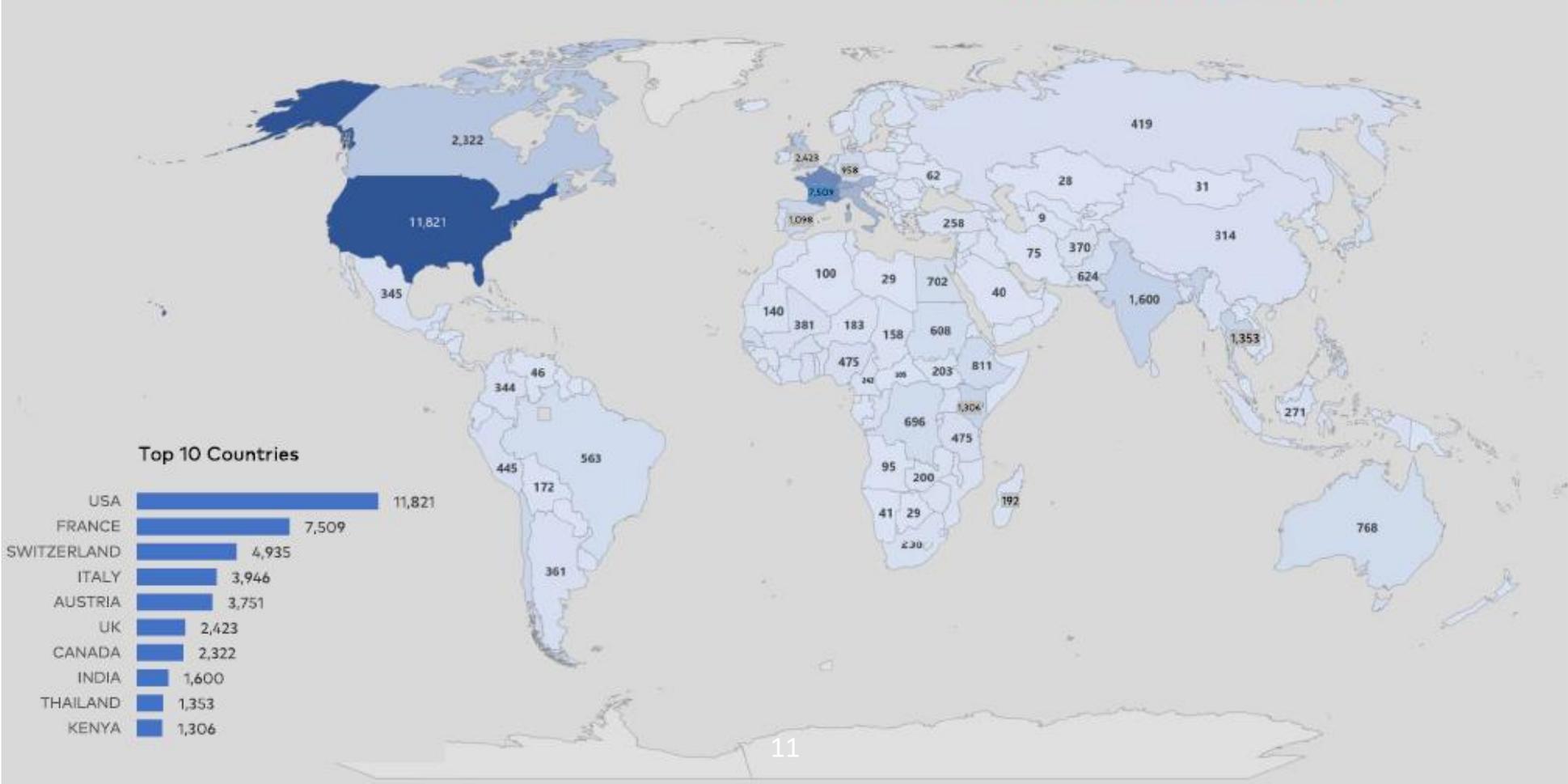
- **24 organisations affiliées**
- **149 848 participants actifs** (augmentation de 4,3% par rapport au 31/12/2022)
- **86 013 prestations périodiques attribuées** (dont 17% versées sur la double filière)

Statut de financement

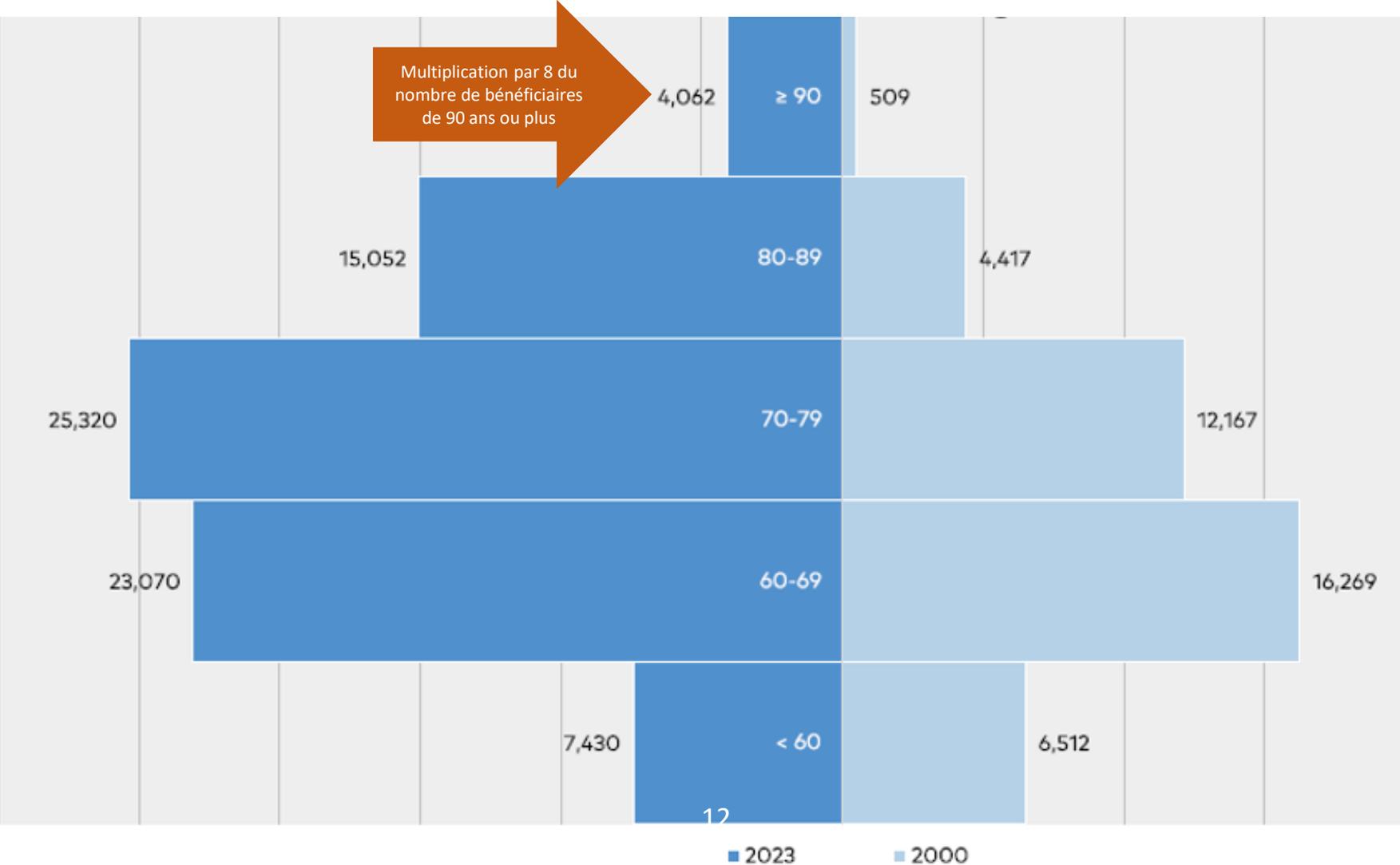
- **3,12 milliards USD de contributions reçues par an (au 31/12/2022)**
- **3,13 milliards USD de prestations versées par an (au 31/12/2022)**
- **Valeur des actifs : 91,84 milliards USD (au 07/06/2024)**

Les retraité.e.s et bénéficiaires de la CCPPNU habitent partout dans le monde

*Note: basé sur les données du recensement des prestations périodiques versées en 2023 (à l'exclusion des enfants)



Vieillessement des retraité.e.s/bénéficiaires de la CCPPNU en 2023 vs. 2000 (à l'exclusion des enfants)





- **L'indice de référence en matière de traitement des retraites a surperformé à 92,8 % (2023)** (nouvelles prestations mises en place dans les 15 jours ouvrables à compter de la date de réception de tous les documents requis du membre de personnel et de l'organisation.)
- **La modernisation de la Caisse continue** : plus de 30 000 certificats numériques de droit à prestation (2023 et 2024)



- **La paie mensuelle** a continué d'être émise à temps
- **Ajustement pour le cout de la vie (COLA) pour 2024 : 3,4 %** (à partir du 1^{er} avril 2024, pour la filière dollar)
- **La Caisse a fait face aux perturbations** des canaux de paiement mondiaux



- De la stratégie CARE 2021-2023...
- ...à la stratégie CARE pour 2024 et au-delà



Alignés sur la stratégie CARE :

- « **UNJSPF Connect** » (le nouveau système de gestion de la relation client – projet en cours)
- **Authentification multifacteur (MFA)** (pour l’Espace Client de la Caisse)

Avantages de « UNJSPF Connect »



UNJSPF
United Nations Joint
Staff Pension Fund

Pour nos clients et partenaires

- Résolution plus rapide en transmettant les demandes à la bonne personne, du premier coup
- Traitement de certaines requêtes en libre-service direct
- Plus de moyens d'obtenir de l'aide via de nouveaux canaux, le libre-service et les ressources disponibles
- Service cohérent grâce à des notifications standard et une visibilité améliorée des dossiers

Pour notre personnel

- Vue client unique donnant toutes les informations nécessaires pour conseiller nos clients
- Gestion de cas transparente avec des processus standardisés et efficaces
- Intégration avec d'autres systèmes pour une gestion cohérente des informations et des documents

Pour la Caisse

- Solution CRM leader sur le marché, un système robuste, sécurisé et évolutif basé sur les dernières technologies
- Solution basée sur le « cloud » offrant des avantages en matière de sécurité, d'évolutivité et de coûts
- Obtention d'indicateurs de performance précieux à l'aide de rapport et tableaux de bord en temps réel
- Outils de tests automatisés



- **Sécurité accrue**
- **Réduire les risques** associés aux vulnérabilités des mots de passe
- **Meilleur contrôle** des données sensibles
- **Variété de choix d'authentification**
- **Se conformer aux meilleures pratiques** et aux normes de l'industrie



- **Séances publiques sur les retraites** (en anglais et en français)
- **Nouvelles vidéos**, plus **d'actualités** et **newsletters régulières**
- **Lettre annuelle** distribuée en avril
- **11 brochures** mis à jour
- **Nouveau canal de médias sociaux WhatsApp**  ->
Suivez ce lien pour le joindre: [United Nations Joint Staff Pension Fund \(UNJSPF\) | WhatsApp Channel](#)



Aperçu de la présentation d'aujourd'hui

- La CCPPNU
- **Le site web et l'Espace Client de la Caisse (MSS)**
- Questions liées au décès et prestations de survivants
- Certificat de droit à prestation (CE)
- Certificat numérique de droit à prestation (DCE)
- Changement d'adresse ou de coordonnées bancaires
- Ajustement au coût de la vie (COLA)
- Le fonds de secours de la CCPPNU
- Comment contacter la Caisse

Site web de la CCPPNU

<https://www.unjspf.org/fr/>

L'Espace Client (MSS)

<https://www.unjspf.org/fr/a-propos-du-libre-service-pour-les-membres-mss/>

L'Espace Client (MSS) – Comment y accéder

Français Taille du texte

Actualités et annonces Rechercher Recevez notre newsletter Accès

CCPPNU Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies

Pour les clients Investissements Ressources À propos de nous Contactez-nous Assistance immédiate **Accès espace client**

La CCPPNU à 75 ans : Assurer la sécurité des pensions des fonctionnaires internationaux depuis 1949

En savoir plus



Quelle est votre situation ?

- 

Participant à la Caisse
- 

En voie de séparation ou de retraite
- 

Retraité ou bénéficiaire
- 

Survivant
- 

Autre chose

- **Inscrivez-vous** pour accéder à MSS sur <https://www.unjspf.org/member-self-service/>
- **Pour commencer:**
 - Numéro d'identification unique (UID)
 - Votre nom de famille
 - Date de naissance
 - Adresse e-mail
- **Soutien:**
 - [How-to-Register-in-Member-Self-Service.pdf \(unjspf.org\)](#)
 - Si vous ne connaissez pas votre UID : requestuidonly@unjspf.org
 - Pour les problèmes techniques : msssupport@unjspf.org
- **Utilisez votre adresse e-mail personnelle et assurez-vous de mettre à jour MSS si vous modifiez votre adresse e-mail !**

À propos de l'Espace Client (MSS)

MSS vous donne accès à votre compte de pension et vous permet de soumettre des formulaires et des documents à la Caisse.

Si vous avez besoin d'aide pour vous connecter à votre compte MSS, contactez-nous :

- **PAR TÉLÉPHONE**
Heures (M-F): 07h00-19h00 (heure de New York) ou 08h00-17h00 (heure de Genève)
Numéros de téléphone : 1-212-963-6931 (New York, États-Unis) ou 41-(0)22-928-8800 (Genève, Suisse)
[Numéros gratuits \(pour 68 pays\)](#)
- **PAR EMAIL**
msssupport@unjspf.org ou via la page [Contactez-nous](#)

La plupart des participants peuvent :

- vérifier leurs informations personnelles et mettre à jour leur adresse e-mail ;
- effectuer des estimations des futures prestations et options de prestations ;
- accéder à leur relevé annuel de pension ;
- accéder aux formulaires de la Caisse pré-remplis avec leur nom et leur numéro d'identification unique ;
- soumettre par voie électronique les formulaires de pension requis à la Caisse (veuillez consulter la section Téléchargement de documents MSS ci-dessous) ;
- remplir des demandes en ligne pour valider, rétablir ou transférer vos droits à la retraite.

La plupart des retraités et bénéficiaires peuvent :

- mettre à jour leur adresse e-mail et leur adresse postale enregistrées auprès de la Caisse et fournir un contact d'urgence ;
- suivre tous les paiements de la Caisse ainsi que les déductions des primes d'assurance maladie après la cessation de service ;
- accéder aux documents de retraite importants ;
- accéder au PDF du Certificat de droit à prestation (CE), sauf s'ils sont payés dans le cadre du système à double filière ;
- vérifier si leur CE retourné a été reçu par la Caisse ;
- accéder à tous les formulaires officiels de la Caisse pré-remplis avec leur nom et leur UID ;
- télécharger et soumettre les formulaires de pension et les pièces justificatives remplis, datés et signés
- soumettre une demande initiale de fonds de secours en cas de difficultés financières graves ;
- faire une estimation à double filière, s'ils ont pris leur retraite après le 2 août 2015.



UNJSPF
United Nations Joint
Staff Pension Fund

**Jetons un coup d'œil à certains des outils
clés du MSS pour les retraité.e.s et les
bénéficiaires...**

- MSS est votre espace client **sécurisé et personnalisé**; c'est un **portail web** fournissant des informations en temps réel sur votre compte de pension à la CCPPNU.
- Vous pouvez y **vérifier** vos informations personnelles, **vos détails de paiement** et **recupérer des documents importants**, notamment votre lettre officielle de prestation, des relevés et (si vous n'êtes pas sur la double filière) le **formulaire du certificat de droit à prestation (CE)** (chaque année en juillet).
- Vous pouvez y **modifier votre adresse postale** (si vous n'êtes pas sur la double filière) et fournir **des coordonnées de contact d'urgence**.
- **Vous pouvez aussi :**
 - Suivre la réception de votre formulaire CE par la Caisse
 - Soumettre une demande d'aide au Fonds de secours
 - Imprimer les formulaires de pension officiels
 - Télécharger et soumettre à la Caisse des copies scannées des formulaires officiels de la Caisse, (dument complétés et signés à la main) et des pièces justificatives directement dans votre Espace Client (donc, plus besoin d'envoyer les documents par courrier !)
 - *et beaucoup plus!*



Welcome [redacted] 05/06/2024

Menu

Home

Address

Disbursements

Documents

E-Forms

Proof Documents

Personal Information

Emergency Fund

Estimate

MSS Document Upload

Help

Home

English: The Terms of Service for use of the UNJSPF MSS portal have been updated. Please read them in full [here](#). Your continued use of the MSS portal constitutes your agreement to follow and be bound by the updated Terms of Service.

Français: Les conditions d'utilisation de l'Espace Client(MSS) de la CCPNU ont été mises à jour. Veuillez les lire dans leur intégralité [ici](#). En continuant à utiliser l'Espace Client (MSS) vous acceptez les dernières conditions d'utilisation.

ENGLISH:

MSS will allow you to view and update information in your UNJSPF records. To update your email address, please go to the Account tab at the top right of this page; select "Update Email Address".

To correct any information, please follow these instructions. If you are an employee of:CTBTO, EPPO, FAO, IAEA, ICCROM, ICGEB, ICAO, ICC, IFAD, ILO, IMO, IOM, IPU, ISA, ITU, ITLOS, STL, UNESCO, UNIDO, WHO, WIPO, WMO, UNWTO, contact your Staff Pension Committee (SPC) Secretary.

If you are an employee of the UN family, contact your Executive Office or your HR Office immediately.

If you are a retiree or a beneficiary, please contact the Fund at <https://www.unjspf.org/contact-us/>.

For technical problems accessing your account please contact the Fund at MSSsupport@UNJSPF.org.

For information on MSS please see <https://www.unjspf.org/member-self-service/>.

FRANÇAIS:

MSS vous permettra de voir et mettre à jour les informations de votre dossier de la CCPNU. Pour mettre à jour votre adresse email, veuillez aller à l'onglet "COMPTE" situé dans le coin supérieur droit de cette page, puis, sélectionnez "Mettre à jour l'adresse email". Pour corriger toute information, veuillez suivre ces instructions. Si vous êtes employé par: OTICE, OEPP, FAO, AIEA, ICCROM, ICGEB, OACI, CPI, FIDA, OIT, OMI, OIM, UIP, ISA, UIT, ITLOS, TSL, UNESCO, ONUDI, OMS, OMPI, OMM, OMT, veuillez contacter votre Secrétaire du Comité des pensions du personnel.

Si vous êtes employé(e) par la famille des Nations Unies, veuillez contacter votre bureau exécutif ou votre bureau des ressources humaines immédiatement.

Si vous êtes un(e) retraité(e) ou un bénéficiaire, veuillez contacter la Caisse à <https://www.unjspf.org/fr/contactez-nous/>.

Pour tout problème technique avec l'accès à votre compte, veuillez contacter la Caisse à MSSsupport@UNJSPF.org.

Pour plus d'informations sur MSS <https://www.unjspf.org/fr/member-self-service/>.

News

Alerts

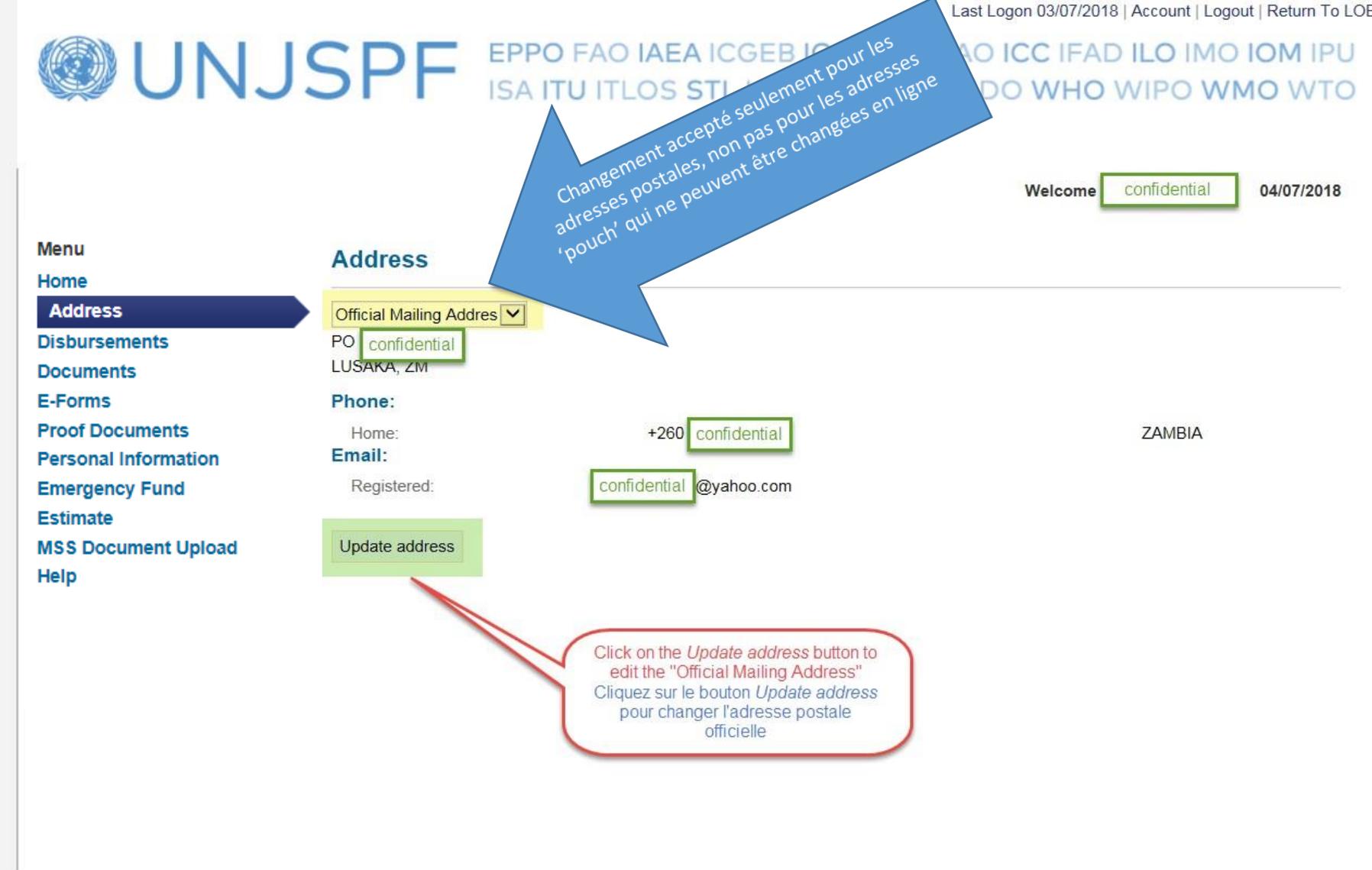
L'Espace Client (MSS) – Toutes les fonctionnalités expliqués

- **Account/Compte** : pour modifier votre e-mail, votre nom d'utilisateur, votre mot de passe ou vos questions de sécurité.
- **Home/Page d'accueil** : incluant les alertes de la Caisse.
- **Address/Adresse** :
 - Tous ceux qui sont sous la filière du dollar américain peuvent modifier leur adresse en ligne et fournir un contact d'urgence.
 - Si vous êtes payé sous la double filière, vous devez soumettre le formulaire PF23/M pour demander à la Caisse de changer votre adresse. Vous pouvez télécharger et soumettre le formulaire à la Caisse par voie électronique, depuis votre compte MSS, ou l'envoyer par courrier postal.
- **Disbursements/Décaissements** : suivez tous les paiements de la Caisse et les déductions ASHI (le cas échéant).
- **Documents** : vous pouvez accéder, télécharger et imprimer vos :
 - **Lettre officielle de prestations**
 - **Relevés trimestriels du COLA**
 - **Relevé des prestations (« relevé fiscal ») (si demandé)**
 - **Estimations de votre prestation sous la double filière**
 - **Certificat de droit à prestation (si sur la filière du dollar américain)**
 - **Autres documents importants**

- **E-Forms/Formulaires électroniques** : tous les formulaires officiels de la Caisse préremplis avec votre numéro d'identification unique de la Caisse (UID) (a neuf chiffres), et votre nom (par exemple, formulaire de modification des instructions de paiement PF.23, formulaires E.10 et E.11, etc.) – **utilisez toujours ces formulaires le cas échéant !**
- **Emergency Fund/Fonds de secours** : en cas de difficultés financières graves, si vous pensez remplir les conditions, soumettez une première demande en ligne et les pièces justificatives via l'onglet de Téléchargement de documents MSS.
- **MSS Document Upload/Téléchargement de documents MSS** : pour télécharger et soumettre à la Caisse les versions scannées de formulaires officiels dûment complétés, datés et signés, ainsi que les pièces justificatives pertinentes. *Vous pouvez utiliser cet onglet pour soumettre à la Caisse votre formulaire du certificat de droit a prestation (CE) dument daté et signée.*
- **Proof Documents/Documents justificatifs** : pour vérifier la date de réception par la Caisse de votre formulaire CE annuel retourné (CE avec code-barre seulement!)
- **Estimate/Estimation pour la double filière** : pour exécuter vos estimations si vous voulez être payé sous la double filière, c'est-à-dire, la filière locale de votre pays de résidence.

L'Espace Client (MSS) – Changer l'adresse postale

- **Adresse** : tous ceux qui suivent la filière dollar américain peuvent changer leur adresse en ligne et fournir un contact en cas d'urgence. Si vous êtes payé.e sous la double filière, vous devez soumettre le formulaire PF23/M pour demander à la Caisse de changer votre adresse.



The screenshot shows the 'Address' page in the UNJSPF MSS. The page header includes the UNJSPF logo and a list of member organizations: EPPO, FAO, IAEA, ICGB, ISA, ITU, ITLOS, ST. The right side of the header shows the user's last logon (03/07/2018), account status, and options for Logout and Return To LOB. Below the header, the user is welcomed as 'confidential' on 04/07/2018. The main content area is titled 'Address' and features a dropdown menu for 'Official Mailing Address' (currently set to 'confidential'). Below this, the user's postal address is listed as 'PO confidential LUSAKA, ZM'. The 'Phone:' section shows a home phone number as '+260 confidential' and a registered email as 'confidential@yahoo.com'. The location is identified as 'ZAMBIA'. A green 'Update address' button is located at the bottom of the form. A blue arrow points from the 'Update address' button to a text box that reads: 'Changement accepté seulement pour les adresses postales, non pas pour les adresses 'pouch' qui ne peuvent être changées en ligne'. A red callout box points to the 'Update address' button with the text: 'Click on the Update address button to edit the "Official Mailing Address" Cliquez sur le bouton Update address pour changer l'adresse postale officielle'. A dark blue arrow points from the 'Address' menu item in the left sidebar to the 'Address' section of the page.

L'Espace Client (MSS) – Afficher le compte des décaissements



UNJSPF

EPPO FAO IAEA ICGB ICCROM ICAO ICC IFAD ILO IMO IOM IPU
ISA ITU ITLOS STL UN UNESCO UNIDO WHO WIPO WMO WTO

Welcome **confidential** 04/07/2018

Menu

Home

Address

Disbursements

Documents

E-Forms

Proof Documents

Personal Information

Emergency Fund

Estimate

MSS Document Upload

Help

Disbursements

Below is historical record of your disbursements

Issued Disbursements

Disbursements that have already been sent to you.

Payee: **All** Benefit Account: **All** Year: **All**

Records Export

Value Date	Payment Currency	COP Gross	ASHI	COP Deductions	COP Net	Status	Reason Code	Check EFT No	Disbursement	Unique Id	Payee Name	Overpayment Flag
30/06/2018	USD - US Dollar	4,746.85	469.09	0.00	4,277.76	Reconciled		1426860	EFT			<input type="checkbox"/>
31/05/2018	USD - US Dollar	4,746.85	469.09	0.00	4,277.76	Reconciled		1389668	EFT			<input type="checkbox"/>
30/04/2018	USD - US Dollar	4,746.85	453.84	0.00	4,293.01	Reconciled		1352607	EFT			<input type="checkbox"/>
31/03/2018	USD - US Dollar	4,644.66	453.84	0.00	4,190.82	Reconciled		1315484	EFT			<input type="checkbox"/>
28/02/2018	USD - US Dollar	4,644.66	453.84	0.00	4,190.82	Reconciled		1278716	EFT			<input type="checkbox"/>
31/01/2018	USD - US Dollar	4,644.66	462.01	0.00	4,182.65	Reconciled		1241976	EFT			<input type="checkbox"/>
31/12/2017	USD - US Dollar	4,644.66	462.01	0.00	4,182.65	Reconciled		1205554	EFT			<input type="checkbox"/>
30/11/2017	USD - US Dollar	4,644.66	462.01	0.00	4,182.65	Reconciled		1168625	EFT			<input type="checkbox"/>

CONFIDENTIAL

L'Espace Client (MSS) – Accédez aux documents importants

Last Logon 03/07/2018 | Account | Logout | Return To LOB



UNJSPF

EPPO FAO IAEA ICGEB ICCROM ICAO ICC IFAD ILO IMO IOM IPU
ISA ITU ITLOS STL UN UNESCO UNIDO WHO WIPO WMO WTO

No need to wait for the CE to arrive by mail, print the online CE, sign it and return it in Original by mail or pouch to NY or GVA Office
Plus besoin d'attendre l'arrivée du CE par courrier, imprimez-le en ligne, signez et retournez l'Original au bureau de NY ou GVE par courrier ou valise diplomatique

Welcome Retiree's Name 04/07/2018

Menu

Home

Address

Disbursements

Documents

E-Forms

Proof Documents

Personal Information

Emergency Fund

Estimate

MSS Document Upload

Help

Documents

Records Export

Date	Document	Recipient	Action
29-May-2018	CE 002 - Certificate of Entitlement - Mem		Details
13-Apr-2018	CO 001 - COLA Letter English		Details
21-Jun-2017	MSS Registration Success		Details
28-May-2017	CE 002 - Certificate of Entitlement - Mem		Details
19-Apr-2017	CO 001 - COLA Letter English		Details

Retiree's Personal Information.
Blocked for Confidentiality

- Formulaire CE annuel
- Déclarations
- Des lettres officielles
- Estimations



UNJSPF

CTBTO EPPO FAO IAEA ICBEB ICCROM ICAO ICC IFAD ILO IMO IOM
IPU ISA ITU ITLOS STL UN UNESCO UNIDO UNWTO WHO WIPO WMO

Welcome [redacted] 05/06/2024

- Tous les formulaires officiels de la Caisse
- Tous les formulaires en version anglaise et française
- Tous les formulaires préremplis avec votre nom et votre numéro UID
- Formulaire de modification des instructions de paiement - PF23 (compte, devise)
- Formulaire de changement d'adresse postale - PF23M (et/ou courriel, téléphone)
- Formulaires pour la double filière (déclaration et changement de pays de résidence) – E10 et E11
- Etc.

Menu

[Home](#)

[Address](#)

[Disbursements](#)

[Documents](#)

[E-Forms](#)

[Proof Documents](#)

[Personal Information](#)

[Emergency Fund](#)

[Estimate](#)

[MSS Document Upload](#)

[Help](#)

Forms

Below is a list of standard forms used by the UN Pension Fund. The forms are formatted for US letter-sized paper, which is slightly smaller, but should print without problems on international standard, A4. The 'Type & Print' feature allows users to type their information directly into the PDF forms. Once the information is typed in, the form must be printed and signed. The UNJSPF currently accepts ONLY printed and signed forms. No e-mails or faxes are accepted. Forms are in PDF format. In order to view or print them, you will need Adobe Reader, version 11 or later. For printing the e-forms in PDF format, choose 'Actual Size' option under the Page Sizing & Handling section.

Please be aware that if you are in receipt of more than one benefit from the Fund, you must include all those Retirement numbers to which the change you are requesting shall apply, particularly for the following forms 'PF 23, PF23B, E10, E11, A2'

Employee Forms



A2-E - Designation of Beneficiary - English

Form used in Member Self Service



A2-F - Désignation de bénéficiaires d'un versement résiduel

Formulaire français disponible pour les démarches autonomes de nos membres.

- La date de réception de votre formulaire CE annuel peut être consultée sous Proof Documents. Ne vous inquiétez pas si aucune date n'est fournie dans le champ « Date acceptée » car elle n'est pas obligatoire ; l'important est que vous l'ayez soumis et que la Caisse ait reçu votre formulaire CE. En cas de problème avec votre CE, la Caisse vous contactera pour le résoudre.
- Le CE numérique (DCE) ne peut pas être suivi ici, uniquement dans l'application DCE !

Last Logon 04/06/2024 | Account | Logout | Return To LOB



UNJSPF

CTBTO EPPO FAO IAEA ICBEB ICCROM ICAO ICC IFAD ILO IMO IOM
IPU ISA ITU ITLOS STL UN UNESCO UNIDO UNWTO WHO WIPO WMO

Welcome [Redacted] 05/06/2024

Menu

[Home](#)

[Address](#)

[Disbursements](#)

[Documents](#)

[E-Forms](#)

[Proof Documents](#)

[Personal Information](#)

[Emergency Fund](#)

[Estimate](#)

[MSS Document Upload](#)

[Help](#)

Proof Documents

Please note that successful issuance of your annual Digital CE (DCE) can only be tracked inside your DCE App, not here inside MSS.

[Records](#) [Export](#)

Document Name	Received Date	Accepted Date	Rejection Date	Reason For Rejection	Additional Info
Certificate of Entitlement		28/10/2021			2016
Certificate of Entitlement		28/10/2021			2017
Certificate of Entitlement		28/10/2021			2018
Certificate of Entitlement		28/10/2021			2017
Certificate of Entitlement	11/06/2019	28/10/2021			2019
Certificate of Entitlement	11/06/2019	28/10/2021			2019
Certificate of Entitlement	14/07/2020	28/10/2021			2020
Certificate of Entitlement	24/08/2021	28/10/2021			2021
Certificate of Entitlement	09/07/2021	28/10/2021			2021



UNJSPF

EPPO FAO IAEA ICGB ICCROM ICAO ICC IFAD ILO IMO IOM IPU
ISA ITU ITLOS STL UN UNESCO UNIDO WHO WIPO WMO WTO

Welcome

04/07/2018

Menu

Home

Address

Disbursements

Documents

E-Forms

Proof Documents

Personal Information

Emergency Fund

Estimate

MSS Document Upload

Help

Request for Emergency Funds

The Emergency Fund is utilized to provide financial assistance to beneficiaries who are currently receiving a periodic benefit from the Fund. It is intended to provide relief in individual cases of proven hardship owing to illness, infirmity or similar cases, including funeral arrangements. It is not intended to supplement pensions that may be considered insufficient, whether due to general or local economic situations or limited contributory service.

Please answer the following questions in order to determine if you meet the minimum requirements of applying for Emergency Fund assistance.

a) Are you currently receiving a periodic benefit from the UNJSPF? Yes/No

b) Your request is not due to educational expenses or loans. Yes/No

If the answer to either of the above questions is "NO" you are not eligible for Emergency Fund assistance.

Disclaimer: Upon hitting the submit button, please note that this request will be sent to the UNJSPF Client Services and cannot be modified. You will have thirty calendar days from the date of this request to submit all required documentation as provided in the Emergency Fund Letter located in the "Documents" section of your Member Self-Service account.



Create Request - (click Edit to create)

Emergency Fund Request Category:

Click on the Edit Button, Select the Emergency Fund Request Category, Check the Disclaimer button and Click on the Submit Emergency Fund Request Button
Cliquez sur le bouton *Edit*, choisissez la catégorie, cochez le bouton *Disclaimer* et cliquez sur le bouton *Submit Emergency*

Submitted Request

 Records  Export



Welcome [redacted] 05/06/2024

- Menu
- Home
- Address
- Disbursements
- Documents
- E-Forms
- Proof Documents
- Personal Information
- Emergency Fund
- Estimate**
- MSS Document Upload
- Help

ALERT:

Some estimates generated by this tool are currently experiencing an issue. If you ran an estimate providing you with the amounts for a full Early Retirement benefit under Art. 29 and a full Deferred Retirement benefit under Art. 30 and the same entitlement amount is provided for both benefits, please disregard it. In that case, if you need an estimate, you may request it from the Fund via the "Contact Us" webpage (<https://contact.unjspf.org>); in your request, please indicate your 9-digit UID number in the designated UID field, as well as the separation date for your estimate in the free text box at the bottom of the form. We will send the new estimate to your UNJSPF Member Self-Service (MSS) email address. Please know we are working to resolve this issue and thank you for your patience.

[Disclaimer / Clause de non-responsabilité](#)

English

It can be useful to run an estimate of your benefit options for planning purposes or before making a final benefit election. To run your estimate, enter your proposed separation date in the designated box below. For detailed guidance on how to run and read estimates, check the Estimates page (<https://www.unjspf.org/help-tutorials>). Once you have submitted your estimate request and the calculation is complete, you can view the estimate as a PDF file under the DOCUMENTS tab in MSS. Please take into consideration that the figures in the estimate are based on unaudited data, available to the Fund at the time of its running, as reported to us by you or your employing organization. In most cases, it will be a good estimate as long as there are no peculiar circumstances. Bear in mind that a full audit of your pension record will be conducted at the time of your actual separation from service, in the course of processing and establishing your final pension entitlement. If you need more advice on your estimate you may contact our Client Services via the online Contact Form: <https://www.unjspf.org/contact-us/>. If your separation date is within the next six months and you noted an issue with your estimate, please contact the Fund through the online Contact Form for assistance.

Pension Estimate

Estimate of your Pension Entitlement

Select Pension Application:

Local Track Pension

Effective Date:

New Country of Residence:

Submit Request

À propos de l'Espace Client (MSS)

MSS vous donne accès à votre compte de pension et vous permet de soumettre des formulaires et des documents à la Caisse.

Si vous avez besoin d'aide pour vous connecter à votre compte MSS, contactez-nous :

- **PAR TÉLÉPHONE**
Heures (M-F): 07h00-19h00 (heure de New York) ou 08h00-17h00 (heure de Genève)
Numéros de téléphone : 1-212-963-6931 (New York, États-Unis) ou 41-(0)22-928-8800 (Genève, Suisse)
Numéros gratuits (pour 68 pays)
- **PAR EMAIL**
msssupport@unjspf.org ou via la page [Contactez-nous](#)

La plupart des participants peuvent :

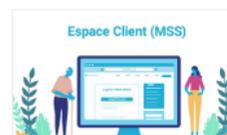
- vérifier leurs informations personnelles et mettre à jour leur adresse e-mail ;
- effectuer des estimations des futures prestations et options de prestations ;
- accéder à leur relevé annuel de pension ;
- accéder aux formulaires de la Caisse pré-remplis avec leur nom et leur numéro d'identification unique ;
- soumettre par voie électronique les formulaires de pension requis à la Caisse (veuillez consulter la section Téléchargement de documents MSS ci-dessous) ;
- remplir des demandes en ligne pour valider, rétablir ou transférer vos droits à la retraite.

La plupart des retraités et bénéficiaires peuvent :

- mettre à jour leur adresse e-mail et leur adresse postale enregistrées auprès de la Caisse et fournir un contact d'urgence ;
- suivre tous les paiements de la Caisse ainsi que les déductions des primes d'assurance maladie après la cessation de service ;
- accéder aux documents de retraite importants ;
- accéder au PDF du Certificat de droit à prestation (CE), sauf s'ils sont payés dans le cadre du système à double filière ;

Ressources

Vidéos



L'Espace Client



Configurez votre compte MSS



Récupérer votre mot de passe



Services aux bénéficiaires



Services aux participants

Tutoriels



How to register
(English)



Comment s'inscrire
(Français)



Cómo registrarse
(Español)





Aperçu de la présentation d'aujourd'hui

- La CCPPNU
- Le site web et l'Espace Client de la Caisse (MSS)
- **Questions liées au décès et prestations de survivants**
- Certificat de droit à prestation (CE)
- Certificat numérique de droit à prestation (DCE)
- Changement d'adresse ou de coordonnées bancaires
- Ajustement au coût de la vie (COLA)
- Le fonds de secours de la CCPPNU
- Comment contacter la Caisse



UNJSPF
United Nations Joint
Staff Pension Fund

**Visitez les pages web sur le sujet
« Survivant »**

<https://www.unjspf.org/fr/pour-les-clients/survivant/>

**Visitez la page web
« Prestations de survivants »**

<https://www.unjspf.org/fr/for-clients-fr/prestations-de-survivant/>



UNJSPF
United Nations Joint
Staff Pension Fund

**Regardez la vidéo éducative sur les
« Prestations de survivant »**

<https://youtu.be/F7TEFHtNXM>

**Regardez la vidéo éducative
« Êtes-vous un.e survivant.e d'un.e
retraité.e/bénéficiaire de la
CCPPNU? »**

<https://youtu.be/wok70XNV2X0>

- **Envoyez un e-mail** à unjspf-deathrated@un.org ou,
- Informez la Caisse via **le formulaire en ligne** [Contactez-nous](#)
- **Appelez la Caisse** - les coordonnées du centre de contact sont fournies sur le site web sous [Contactez-nous](#)

- **Veillez inclure les informations suivantes :**
 - Nom complet du défunt
 - La date de naissance du défunt
 - La date du décès du défunt
 - L'UID ou le numéro de pension du défunt
 - L'adresse postale officielle du défunt
 - Si possible, veuillez inclure :
 - Les coordonnées de la famille survivante ;
 - Un original ou une copie certifiée conforme de **l'acte de décès du défunt** (qui devra être adressé à la Caisse dans les plus brefs délais).

- Une fois que la Caisse est informée du décès d'un.e retraité.e, elle **cesse le versement de la prestation ; si nécessaire**, la Caisse contactera les survivant.e.s pour demander le **remboursement des trop-payés**.

- Une fois le **certificat de décès** reçu par la Caisse, nous examinerons le cas du ou de la retraité.e afin de **déterminer s'il existe des survivant.e.s potentiel.le.s ayant droit à une prestation de survivant**. Si tel est le cas, la Caisse contactera les survivant.e.s pour demander la soumission des **instructions de paiement et des pièces justificatives**.

- *S'ils ne figurent pas au dossier, ces documents sont demandés :*
 - Copie de l'acte de décès du ou de la retraité.e
 - Copie de l'acte de mariage
 - Copie de l'acte de naissance du ou de la conjoint.e
 - Copie du document de divorce (le cas échéant)
 - Copie d'une pièce d'identité valide avec photo émise par le gouvernement portant le nom, la date de naissance, la date de validité et la signature du ou de la survivant.e (par exemple, passeport ou carte d'identité nationale)
 - Formulaire original d'instructions de paiement PENS.E/2 dûment complété, daté et signé à la main par les survivant.e.s ayant droit, avec signature dûment authentifiée

Mon ou ma conjoint.e aura-t-il ou elle droit à une prestation de survivant en cas de décès ?

- Si vous étiez marié.e au moment de votre cessation de service et que vous êtes resté.e marié.e au même conjoint.e jusqu'à votre décès, votre conjoint.e aura droit à une prestation de conjoint.e survivant.e à vie.
- Le ou la conjoint.e survivant.e divorcé.e n'a droit à une prestation de survivant que si certaines conditions de l'article 35*bis* sont remplies.

Dans quelles circonstances mon ou ma conjoint.e n'y aurait-il ou elle PAS droit ?

- Si vous vous êtes marié.e après la cessation de service et que vous n'avez pas acheté de rente de la Caisse (article 35*ter*).
- Si vous avez quitté votre service avant le 1^{er} avril 2001 et avez choisi une retraite différée avec somme en capital.

Pour plus d'informations, veuillez visiter: <https://www.unjspf.org/fr/for-clients-fr/prestations-de-survivant/>

Combien de temps faudra-t-il pour recevoir la prestation de survivant après avoir soumis tous les documents demandés à la Caisse ?

- Si tous les documents sont reçus en bon état, cela prend en moyen 3 à 6 semaines avant que la prestation de survivant ne soit versée.
- La prestation de conjoint survivant est payable à compter du 1^{er} jour du mois qui suit le décès du ou de la retraité.e.

Quel montant mon conjoint survivant recevra-t-il ?

- En général, le montant est égal à la moitié de la pension complète du ou de la retraité.e (avant toute commutation forfaitaire)
- Ce montant est payable à vie et est ajusté au coût de la vie.
- Cette prestation ne permet pas la commutation forfaitaire; les paiements sont mensuels.
- Un **Certificat de droit a prestation (CE)** devra être soumis chaque année par le conjoint survivant à la Caisse comme preuve de vie pour continuer à recevoir la prestation.

Que puis-je faire pour faciliter l'établissement de la rente de mon ou ma conjoint.e après mon décès ?

- **Veillez établir un dossier de pension pour votre conjoint.e /survivants** dans lequel vous incluez des impressions des [pages pertinentes pour les survivants](#) du site web de la Caisse, les [coordonnées de la Caisse](#) et des copies des pièces justificatives pertinentes ainsi que le formulaire Pens.E/2 que vous pouvez télécharger depuis votre [Espace client MSS](#) ou le [site internet](#).
- **Pour le formulaire Pens.E/2 :** si vous disposez d'un compte bancaire commun avec votre conjoint.e et que votre banque s'engage à ne pas le clôturer après votre décès, vous pouvez déjà renseigner les coordonnées du compte en page 2 du Pens. Formulaire E/2. Dans le cas contraire, votre conjoint.e devra fournir ses propres coordonnées bancaires le cas échéant.
- **Veillez ne PAS envoyer le formulaire PENS.E/2 à la Caisse lors de votre vivant**, car cela perturberait les systèmes de la Caisse et il est probable que le formulaire serait obsolète au moment où nous en aurons besoin, et la Caisse devrait alors en demander un nouveau.
- **Dès maintenant, vous pouvez envoyer** (et conserver des copies dans votre dossier de pension) à la Caisse une copie de votre acte de mariage, des actes de naissance pour vous et votre conjoint.e et une copie de la pièce d'identité valide avec photo émise par le gouvernement de votre conjoint.e (idéalement, passeport ou Carte d'identité nationale). Si vous avez divorcé d'un.e conjoint.e qui a été déclaré à la Caisse dans le passé, veuillez également inclure une copie du jugement de divorce.
- Informez également votre conjoint.e de l'obligation future de soumettre sa preuve de vie annuelle à la Caisse, sous la forme d'un [Certificat de droit a prestation](#).

Scenario 1: Si l'enfant a déjà été considéré comme invalide et admis au bénéfice d'une prestation d'enfant invalide par la Caisse...

- Si après votre décès, l'autre parent est toujours en vie, il en sera le tuteur naturel. Les allocations familiales seront versées à ce parent.
- Si les deux parents sont décédés ou si l'enfant ne réside pas avec l'autre parent, **une tutelle légale** doit alors être organisée. Si l'enfant est sous la garde d'un tiers, l'allocation de l'enfant sera versée à un tuteur légal désigné pour l'enfant **par l'autorité judiciaire compétente du pays de résidence de l'enfant**. Dans ce cas, la prestation devra être versée sur un compte de tutelle.
- Dans certains cas, un enfant invalide peut gérer ses propres affaires financières (sur la base de la preuve d'un médecin traitant). Lorsque l'enfant atteint l'âge de 16 ans, la prestation peut être versée directement à l'enfant, s'il est capable de gérer ses propres affaires financières.

Pour plus d'informations : <https://www.unjspf.org/fr/for-clients-fr/pension-dinvalidite/>.

Pour toute question, veuillez [nous contacter](#).

Préparation et rappels :

- Si votre enfant invalide est incapable de gérer ses propres affaires financières, veuillez déterminer qui sera le tuteur légal en cas de votre décès.
- Veuillez noter qu'une allocation pour enfant invalide peut être soumise à une révision périodique. En cas de décès, une personne devra faire en sorte que les rapports médicaux soient transmis à la Caisse.
- Le [Certificat de droit a prestation \(CE\)](#) devra être soumis chaque année à la Caisse.
- Consultez [la brochure sur la tutelle légale](#) et le type de compte bancaire requis. La prestation d'enfant invalide ne peut être versée que sur un compte en tutelle/fiducie au nom ou pour le compte de l'enfant, un compte au nom de l'enfant ou un compte conjoint au nom du tuteur légal et de l'enfant.

Scenario 2: Si l'enfant n'a pas encore été approuvé pour une prestation d'enfant invalide par la Caisse...

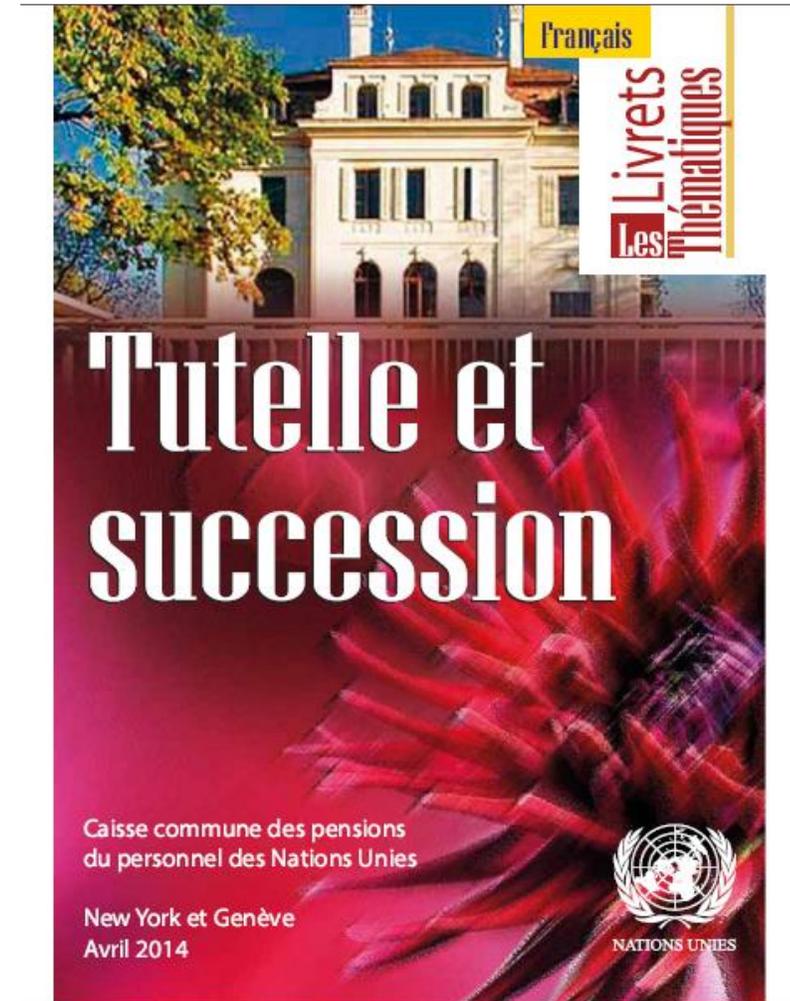
- Si vous êtes retraité et percevez une prestation pour enfant au nom de votre enfant, la prestation pour enfant cessera normalement à la fin du mois au cours duquel l'enfant atteint l'âge de 21 ans. Si l'enfant est approuvé pour une invalidité, la prestation sera versée au-delà de 21 ans et est généralement soumise à des examens périodiques.
- Si l'enfant est invalide, vous devez le déclarer à la Caisse au moment de la séparation, ou dès que possible par la suite. Généralement, vous devez déclarer l'invalidité de votre enfant à la Caisse avant son 21^e anniversaire. Le cas devra être examiné pour approbation par le Comité des pensions du personnel.

Pour plus d'informations : <https://www.unjspf.org/fr/for-clients-fr/pension-dinvalidite/>

Pour toute question, veuillez [nous contacter](#).

**Veillez consulter la brochure
« Tutelle et succession » :**

https://www.unjspf.org/wp-content/uploads/2017/02/LegalGuardEstate_fra.pdf

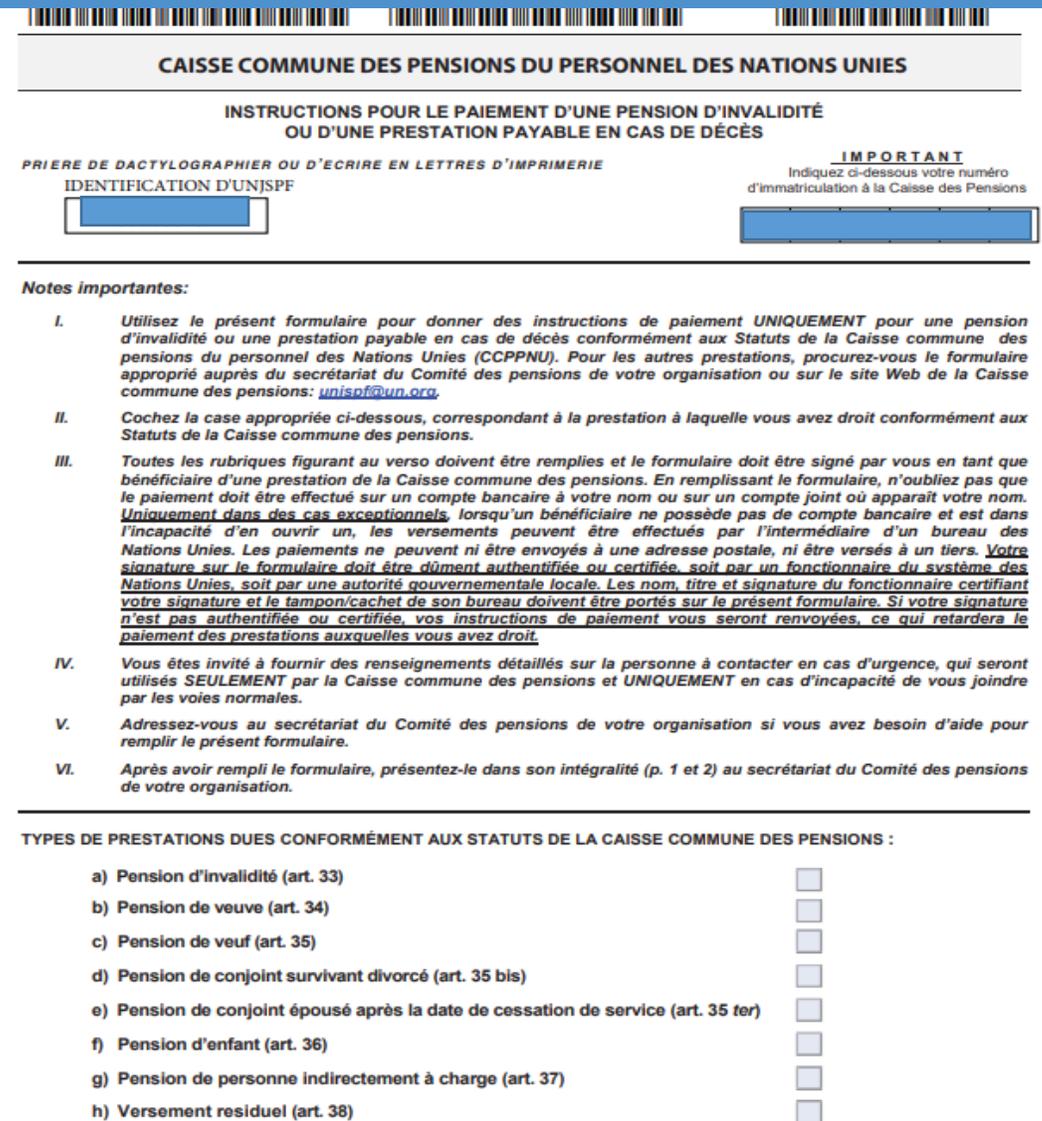


Prestation de survivant – Remplir le formulaire Pens.E/2 (par le survivant ayant droit)

Formulaire d'instructions pour le paiement de prestations de survivants PENS.E/2

- Veuillez remplir pages 1 et 2 du formulaire.
- **Le bénéficiaire doit remplir le formulaire** du site web de la Caisse; si possible il est préférable que le formulaire soit complétée en ligne, avant de l'imprimer et de le signer, pour éviter toute mauvaise interprétation des lettres et des chiffres.
- Le formulaire complété portant la **SIGNATURE ORIGINALE du bénéficiaire** doit être soumis à la Caisse, normalement par courrier postal.
- Le bénéficiaire doit inclure un document récent de sa banque, comme **un relevé d'identité bancaire (RIB)**, indiquant les détails de son compte.

Veuillez vous assurer de cocher la bonne case, le cas échéant.



CAISSE COMMUNE DES PENSIONS DU PERSONNEL DES NATIONS UNIES

INSTRUCTIONS POUR LE PAIEMENT D'UNE PENSION D'INVALIDITÉ
OU D'UNE PRESTATION PAYABLE EN CAS DE DÉCÈS

PRIERE DE DACTYLOGRAPHIER OU D'ÉCRIRE EN LETTRES D'IMPRIMERIE

IDENTIFICATION D'UNJSPF

IMPORTANT
Indiquez ci-dessous votre numéro
d'immatriculation à la Caisse des Pensions

Notes importantes:

- Utilisez le présent formulaire pour donner des instructions de paiement **UNIQUEMENT** pour une pension d'invalidité ou une prestation payable en cas de décès conformément aux Statuts de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (CCPPNU). Pour les autres prestations, procurez-vous le formulaire approprié auprès du secrétariat du Comité des pensions de votre organisation ou sur le site Web de la Caisse commune des pensions: unispf@un.org.
- Cochez la case appropriée ci-dessous, correspondant à la prestation à laquelle vous avez droit conformément aux Statuts de la Caisse commune des pensions.
- Toutes les rubriques figurant au verso doivent être remplies et le formulaire doit être signé par vous en tant que bénéficiaire d'une prestation de la Caisse commune des pensions. En remplissant le formulaire, n'oubliez pas que le paiement doit être effectué sur un compte bancaire à votre nom ou sur un compte joint où apparaît votre nom. Uniquement dans des cas exceptionnels, lorsqu'un bénéficiaire ne possède pas de compte bancaire et est dans l'incapacité d'en ouvrir un, les versements peuvent être effectués par l'intermédiaire d'un bureau des Nations Unies. Les paiements ne peuvent ni être envoyés à une adresse postale, ni être versés à un tiers. Votre signature sur le formulaire doit être dûment authentifiée ou certifiée, soit par un fonctionnaire du système des Nations Unies, soit par une autorité gouvernementale locale. Les nom, titre et signature du fonctionnaire certifiant votre signature et le tampon/cachet de son bureau doivent être portés sur le présent formulaire. Si votre signature n'est pas authentifiée ou certifiée, vos instructions de paiement vous seront renvoyées, ce qui retardera le paiement des prestations auxquelles vous avez droit.
- Vous êtes invité à fournir des renseignements détaillés sur la personne à contacter en cas d'urgence, qui seront utilisés **SEULEMENT** par la Caisse commune des pensions et **UNIQUEMENT** en cas d'incapacité de vous joindre par les voies normales.
- Adressez-vous au secrétariat du Comité des pensions de votre organisation si vous avez besoin d'aide pour remplir le présent formulaire.
- Après avoir rempli le formulaire, présentez-le dans son intégralité (p. 1 et 2) au secrétariat du Comité des pensions de votre organisation.

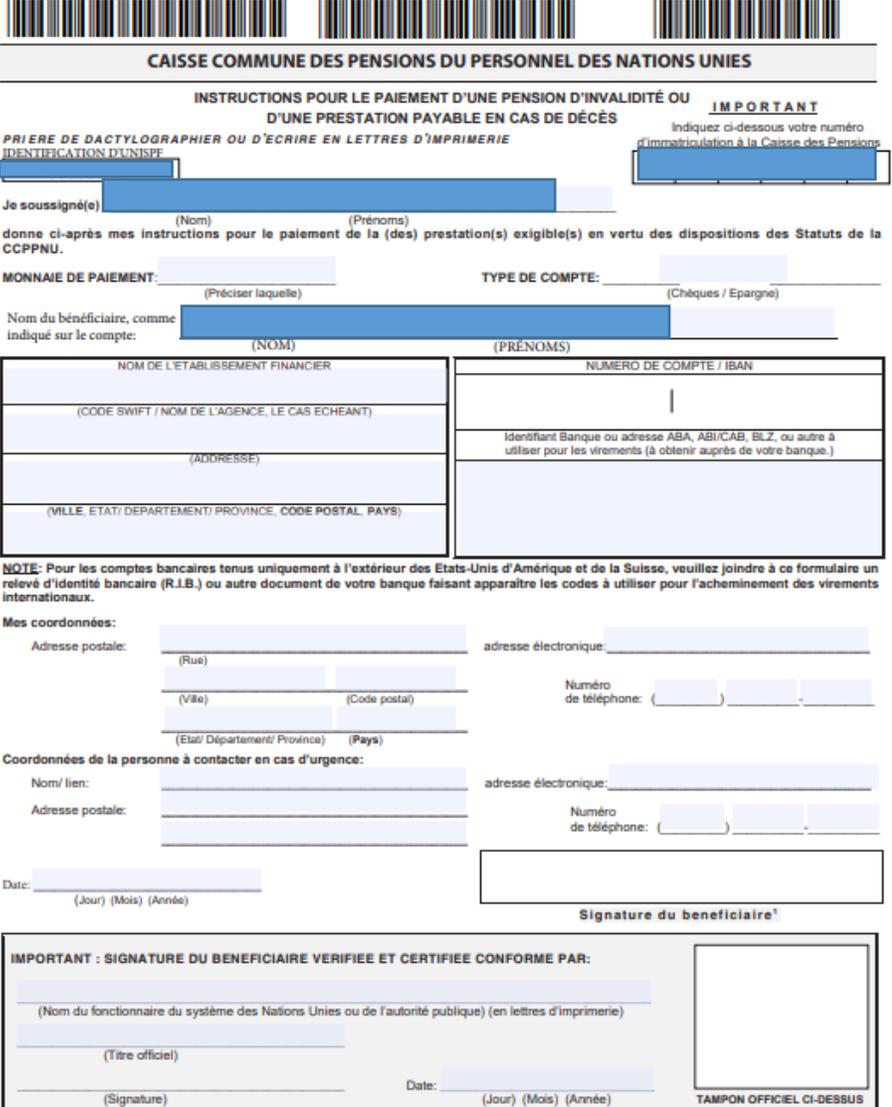
TYPES DE PRESTATIONS DUES CONFORMÉMENT AUX STATUTS DE LA CAISSE COMMUNE DES PENSIONS :

a) Pension d'invalidité (art. 33)	<input type="checkbox"/>
b) Pension de veuve (art. 34)	<input type="checkbox"/>
c) Pension de veuf (art. 35)	<input type="checkbox"/>
d) Pension de conjoint survivant divorcé (art. 35 bis)	<input type="checkbox"/>
e) Pension de conjoint épousé après la date de cessation de service (art. 35 ter)	<input type="checkbox"/>
f) Pension d'enfant (art. 36)	<input type="checkbox"/>
g) Pension de personne indirectement à charge (art. 37)	<input type="checkbox"/>
h) Versement résiduel (art. 38)	<input type="checkbox"/>

Prestation de survivant – Exigences d'authentification de signature

Formulaire d'instructions de paiement PENS.E/2

- **Le bénéficiaire doit remplir le formulaire** du site web de la Caisse; si possible il est préférable que le formulaire soit complétée en ligne, avant de l'imprimer et de le signer, pour éviter toute mauvaise interprétation des lettres et des chiffres.
- Le formulaire complété portant la **SIGNATURE ORIGINALE du bénéficiaire** doit être soumis à la Caisse, normalement par courrier postal.
- Le bénéficiaire doit inclure un document récent de sa banque, comme **un relevé d'identité bancaire (RIB)**, indiquant les détails de son compte.
- **La signature du bénéficiaire doit être authentifiée** sur la page 2 du formulaire dans la case désignée. La date d'authentification doit être la même que la date de signature du bénéficiaire.



CAISSE COMMUNE DES PENSIONS DU PERSONNEL DES NATIONS UNIES

INSTRUCTIONS POUR LE PAIEMENT D'UNE PENSION D'INVALIDITÉ OU D'UNE PRESTATION PAYABLE EN CAS DE DÉCÈS **IMPORTANT**

PRIERE DE DACTYLOGRAPHIER OU D'ÉCRIRE EN LETTRES D'IMPRIMERIE Indiquez ci-dessous votre numéro d'identification d'UNISPF d'immatriculation à la Caisse des Pensions

Je soussigné(e) (Nom) (Prénoms)

donne ci-après mes instructions pour le paiement de la (des) prestation(s) exigible(s) en vertu des dispositions des Statuts de la CCPPNU.

MONNAIE DE PAIEMENT: (Préciser laquelle) TYPE DE COMPTE: (Chèques / Epargne)

Nom du bénéficiaire, comme indiqué sur le compte: (NOM) (PRÉNOMS)

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT FINANCIER	NUMÉRO DE COMPTE / IBAN
(CODE SWIFT / NOM DE L'AGENCE, LE CAS ÉCHEANT)	
(ADRESSE)	Identifiant Banque ou adresse ABA, ABI/CAB, BLZ, ou autre à utiliser pour les virements (à obtenir auprès de votre banque.)
(VILLE, ÉTAT/ DÉPARTEMENT/ PROVINCE, CODE POSTAL, PAYS)	

NOTE: Pour les comptes bancaires tenus uniquement à l'extérieur des États-Unis d'Amérique et de la Suisse, veuillez joindre à ce formulaire un relevé d'identité bancaire (R.I.B.) ou autre document de votre banque faisant apparaître les codes à utiliser pour l'acheminement des virements internationaux.

Mes coordonnées:

Adresse postale: (Rue) (Ville) (Code postal) (État/ Département/ Province) (Pays) adresse électronique:

Numéro de téléphone: () -

Coordonnées de la personne à contacter en cas d'urgence:

Nom/ lien: adresse électronique:

Adresse postale: Numéro de téléphone: () -

Date: (Jour) (Mois) (Année)

Signature du bénéficiaire¹

IMPORTANT : SIGNATURE DU BÉNÉFICIAIRE VÉRIFIÉE ET CERTIFIÉE CONFORME PAR:

(Nom du fonctionnaire du système des Nations Unies ou de l'autorité publique) (en lettres d'imprimerie)

(Titre officiel)

(Signature) Date: (Jour) (Mois) (Année)

TAMPON OFFICIEL CI-DESSUS

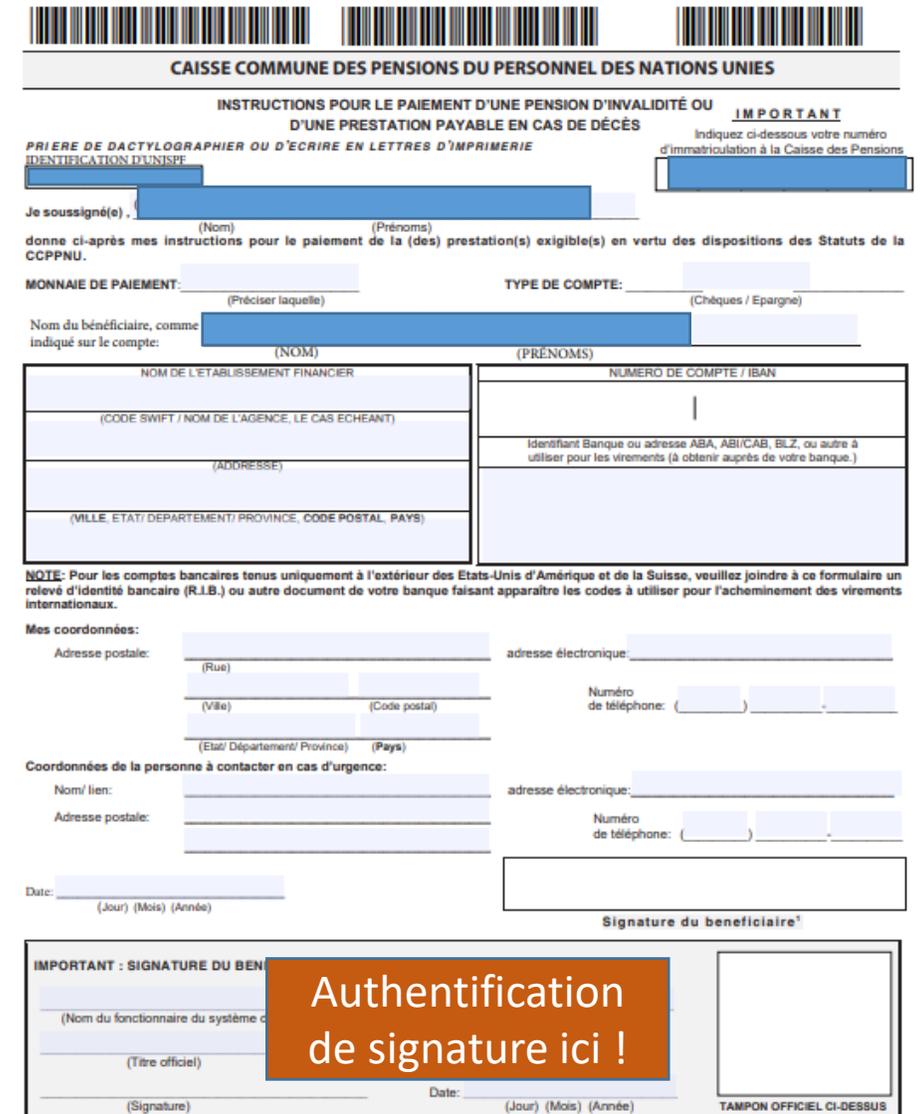
¹ L'ORIGINAL de ce formulaire dûment complété et PORTANT VOTRE SIGNATURE doit être remis à la Caisse. Veuillez noter que les fax ou Emails ne sont pas acceptés.

Prestation de survivant – Exigences d'authentification de signature

Qui peut authentifier la signature du bénéficiaire sur le formulaire d'instructions de paiement PENS.E/2 ?

1. La Caisse de pension des Nations Unies (CCPPNU) si le survivant ayant droit apporte les documents à nos bureaux de la Caisse. (Pour l'adresse de la Caisse, horaires de visite, etc.: <https://contact.unjspf.org/fr/>)
2. Les fonctionnaires du système des Nations Unies
3. Les autorités gouvernementales locales (mairie, préfectures), autorités consulaires, notaire publiques...

Pour plus de détails, visitez la page Web sur l'authentification de signature : <https://www.unjspf.org/fr/for-clients-fr/authentification-des-signatures-et-des-documents/>



CAISSE COMMUNE DES PENSIONS DU PERSONNEL DES NATIONS UNIES

INSTRUCTIONS POUR LE PAIEMENT D'UNE PENSION D'INVALIDITÉ OU D'UNE PRESTATION PAYABLE EN CAS DE DÉCÈS **IMPORTANT**

PRIERE DE DACTYLOGRAPHIER OU D'ÉCRIRE EN LETTRES D'IMPRIMERIE Indiquez ci-dessous votre numéro d'identification d'UNISPF. Indiquez ci-dessous votre numéro d'immatriculation à la Caisse des Pensions

Je soussigné(e), _____ (Nom) _____ (Prénoms) donne ci-après mes instructions pour le paiement de la (des) prestation(s) exigible(s) en vertu des dispositions des Statuts de la CCPPNU.

MONNAIE DE PAIEMENT: _____ (Préciser laquelle) TYPE DE COMPTE: _____ (Chèques / Epargne)

Nom du bénéficiaire, comme indiqué sur le compte: _____ (NOM) _____ (PRÉNOMS)

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT FINANCIER	NUMERO DE COMPTE / IBAN
(CODE SWIFT / NOM DE L'AGENCE, LE CAS ÉCHEANT)	
(ADRESSE)	Identifiant Banque ou adresse ABA, ABI/CAB, BLZ, ou autre à utiliser pour les virements (à obtenir auprès de votre banque.)
(VILLE, ÉTAT/ DÉPARTEMENT/ PROVINCE, CODE POSTAL, PAYS)	

NOTE: Pour les comptes bancaires tenus uniquement à l'extérieur des États-Unis d'Amérique et de la Suisse, veuillez joindre à ce formulaire un relevé d'identité bancaire (R.I.B.) ou autre document de votre banque faisant apparaître les codes à utiliser pour l'acheminement des virements internationaux.

Mes coordonnées:

Adresse postale: _____ (Rue) _____ (Ville) _____ (Code postal) _____ (État/ Département/ Province) _____ (Pays)

adresse électronique: _____

Numéro de téléphone: (____) _____

Coordonnées de la personne à contacter en cas d'urgence:

Nom/ lien: _____

adresse électronique: _____

Adresse postale: _____

Numéro de téléphone: (____) _____

Date: _____ (Jour) (Mois) (Année)

Signature du bénéficiaire¹

IMPORTANT : SIGNATURE DU BÉNÉFICIAIRE

(Nom du fonctionnaire du système de pension) _____ (Titre officiel) _____ (Signature) _____ Date: _____ (Jour) (Mois) (Année)

Authentification de signature ici !

TAMPON OFFICIEL CI-DESSUS

¹ L'ORIGINAL de ce formulaire dûment complété et PORTANT VOTRE SIGNATURE doit être remis à la Caisse. Veuillez noter que les fax ou Emails ne sont pas acceptés.



Aperçu de la présentation d'aujourd'hui

- La CCPPNU
- Le site web et l'Espace Client de la Caisse (MSS)
- Questions liées au décès et prestations de survivants
- **Certificat de droit à prestation (CE)**
- Certificat numérique de droit à prestation (DCE)
- Changement d'adresse ou de coordonnées bancaires
- Ajustement au coût de la vie (COLA)
- Le fonds de secours de la CCPPNU
- Comment contacter la Caisse



UNJSPF
United Nations Joint
Staff Pension Fund

**Regardez la vidéo éducative sur
« Le Certificat de droit à prestation (CE) »**

**[https://www.unjspf.org/fr/for-clients-
fr/certificat-de-droit-a-prestation-ce/](https://www.unjspf.org/fr/for-clients-fr/certificat-de-droit-a-prestation-ce/)**

Le Certificat de droit à prestation (CE) – Votre preuve de vie annuelle

- Le CE est un document annuel de preuve de vie confirmant que vous êtes en vie et que vous continuez à avoir droit à votre prestation mensuelle de la Caisse.
- Une fois que vous commencez à recevoir des paiements mensuels réguliers de la Caisse, vous devez soumettre chaque année votre preuve de vie annuelle à la Caisse, sous la forme du CE, pas plus tard que le 31 décembre chaque année; sinon votre prestation pourrait être suspendue.
- Des informations détaillées et à jour sur l'obligation annuelle de preuve de vie sous forme de CE peuvent être trouvées sur la page web suivante : <https://www.unjspf.org/fr/for-clients-fr/certificat-de-droit-a-prestation-ce/>. Veuillez consulter cette page web une fois que votre prestation a commencé à être versée, afin que vous soyez au courant des délais et des exigences applicables à cet exercice annuel.
- Le CE annuel peut être remis à la Caisse de deux manières:
 - soit sous forme biométrique en utilisant l'application mobile du CE numérique (DCE), à compter du 1^{er} janvier de chaque année
 - soit au moyen d'un formulaire CE papier qui est adressé à tous les retraités et bénéficiaires concernés fin juin/début juillet chaque année ; un rappel est envoyé -normalement fin octobre de la même année- à ceux qui n'ont pas renvoyé le CE de juin à cette date. Vous pouvez remettre votre CE dûment daté, signé et complété à la Caisse soit en le téléchargeant à l'intérieur de votre Espace Client, soit par courrier postal.
- Vous devez remettre votre DCE ou votre CE dûment complété à la Caisse au plus tard le 31 décembre de chaque année.
- Si aucun formulaire DCE ou CE n'est reçu de votre part par la Caisse avant la fin décembre et qu'aucune autre preuve de vie ou courrier électronique acceptable n'a été reçu par la Caisse, vous risquez la suspension de vos paiements mensuels à compter de juin de l'année civile suivante.

Est-ce que je suis obligé.e d'utiliser l'application mobile DCE, ou puis-je continuer à utiliser le formulaire CE pour soumettre ma preuve de vie annuelle à la Caisse ?

- **Par quel moyen vous remettez à la Caisse votre preuve de vie annuelle dépend entièrement de vous – vous avez deux options !**
Vous pouvez choisir chaque année **soit** d'utiliser l'application mobile du CE numérique (DCE), qui est conviviale et sécurisée, pour soumettre votre CE annuel au format biométrique, **soit** de soumettre votre preuve de vie à l'aide du formulaire CE papier en le soumettant par voie électronique sur votre compte MSS de la Caisse ou en l'envoyant à la Caisse par courrier (ou en le remettant en personne aux bureaux de la Caisse à New York ou à Genève). **Une seule soumission de preuve de vie annuelle suffit!**
- **Si vous émettez votre CE numérique dans l'application DCE, vous n'êtes PAS obligé de soumettre le formulaire CE.**
- **Si vous envoyez votre formulaire CE, vous n'êtes PAS obligé de délivrer votre DCE dans l'application DCE.**
- Plus de détails sur les deux manières de soumettre votre CE annuel suivent...

Jetons d'abord un coup d'œil au **FORMULAIRE CE** annuel

<https://www.unjspf.org/fr/for-clients-fr/certificat-de-droit-a-prestation-ce/>



Voici à quoi ressemble votre formulaire CERTIFICAT DE DROIT À PRESTATION (CE)

CustomMind™ Solutions by Pama Enterprises Inc. 800.695.4726

FOLD

L.I. 33763

InfoSeal® Patent Number 4,951,864

PENS A/5 (8-98)

CERTIFICATE OF ENTITLEMENT / CERTIFICAT DE DROIT A PRESTATION / CERTIFICADO DE DERECHO A PRESTACIÓN

UID NUMBER

NAME

DATE

I certify that I receive a benefit(s) under the Regulations of the United Nations Joint Staff Pension Fund and that, on the date of my signature as indicated below, I continue to be entitled to this (these) benefit(s). I note that falsification of signature will be considered fraud.

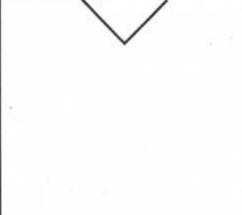
Je certifie que je perçois une (des) prestation(s) qui m'est (me sont) versée(s) en vertu des dispositions des statuts de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et que je continue d'y avoir droit à la date à laquelle j'appose ma signature. J'ai pris bonne note que falsifier une signature est considéré comme une tentative de fraude.

Certifico que recibo una(s) prestación(es) en virtud de las disposiciones de los Estatutos de la Caja Común de Pensiones del Personal de las Naciones Unidas, a la(s) que continúo teniendo derecho en la fecha que firmo el presente certificado. Entiendo que la falsificación de la firma será considerado como fraude.

SIGNATURE / FIRMA	
<div style="background-color: #8B4513; color: white; padding: 10px; display: inline-block;"> Signez ici à la main </div>	
(See below if you are unable to sign) (Si vous n'êtes pas en mesure de signer, voir ci-dessous) (Si no le es posible firmar, vea a continuación)	
DATE	<div style="background-color: #8B4513; color: white; padding: 5px; display: inline-block;"> Datez ici </div>

- Numéro de retraité.e/bénéficiaire
- Type de prestation
- (Pays de résidence pour ceux que sont payé.es sur la double filière)

IF YOU ARE UNABLE TO SIGN YOUR NAME, AFFIX YOUR THUMBPRINT HERE
SI VOUS N'ETIEZ PAS EN MESURE DE SIGNER CI-DESSUS, VEUILLEZ APOSER VOTRE EMPREINTE DIGITALE ICI
SI NO LE FUE POSIBLE FIRMAR, PONGA SU HUELLA DIGITAL AQUÍ

Witness Name / Nom du témoin/ Apellido del testigo	Witnessed or attested to by a UN system official, attending physician or local government authority. Validée par un fonctionnaire du système des Nations Unies, par le médecin traitant ou par les autorités locales. Validada por un funcionario del sistema de las Naciones Unidas, por el médico a cargo o por las autoridades locales.				
Witness Title / Titre du témoin / Cargo del testigo	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; padding: 2px;">SIGNATURE / FIRMA</td> <td style="width: 50%; padding: 2px;">OFFICIAL STAMP (SEAL) SCEAU OFFICIEL SELLO OFFICIAL</td> </tr> <tr> <td style="height: 30px;"></td> <td style="height: 30px;"></td> </tr> </table>		SIGNATURE / FIRMA	OFFICIAL STAMP (SEAL) SCEAU OFFICIEL SELLO OFFICIAL	
SIGNATURE / FIRMA	OFFICIAL STAMP (SEAL) SCEAU OFFICIEL SELLO OFFICIAL				

Voici à quoi ressemble votre formulaire CERTIFICAT DE DROIT À PRESTATION (CE)



Comment puis-je recevoir le formulaire CE ?

- Le CE sera envoyé par la poste à votre adresse postale officielle indiquée dans votre dossier.
- Ou bien, au lieu d'attendre que le formulaire CE vous parvienne par courrier postal, vous pouvez accéder et télécharger le CE depuis votre compte Espace Client (MSS) sous l'onglet « Documents » à partir du 1^{er} juillet, à condition que vous ne soyez pas sur la double filière. Dans ce cas, veuillez imprimer le CE.

Comment remplir le CE ?

- Vous devez signer et dater le CE à la main.
- Si votre signature a changée de manière significative depuis la dernière soumission de votre formulaire CE, vous devez suivre les instructions d'authentification de votre signature sur le formulaire CE. Les instructions se trouvent sur [la page web pour le CE](#) (le FAQ en bas de page) et sur [la page sur l'authentification de signatures](#).

Comment puis-je soumettre mon formulaire CE dûment complété à la Caisse?

Vous pouvez retourner votre formulaire CE daté et signé à la main à la Caisse par une des manières suivantes :

- Soumission électronique du PDF ou JPG/JPEG de votre formulaire CE dûment complété et signé via votre Espace Client (MSS) sous l'onglet « Document Upload (Téléchargement de documents) ».
- Envoi par la poste de votre formulaire CE original dûment complété à la Caisse.
- Déposez votre formulaire CE original en personne soit à New York, soit à Genève.

Des informations plus détaillées sont disponibles ici : <https://www.unjspf.org/for-clients/certificate-of-entitlement/>

Le Certificat de droit à prestation (CE) – Apposition de votre empreinte digitale

Que dois-je faire si je ne peux pas/plus signer le formulaire CE en raison de mon âge ou d'un problème de santé ?

- Vous pouvez apposer votre empreinte digitale dans le champ indiqué et la faire attester par un responsable du système des Nations Unies, un médecin traitant, un notaire ou une autorité gouvernementale locale.
- La personne témoin de l'empreinte digitale doit fournir son nom, son titre officiel et son sceau ou cachet officiel de fonction dans la case d'authentification prévue à cet effet sur le formulaire CE.
- **Si vous utilisez pour la première fois une empreinte digitale au lieu de votre signature manuscrite, vous devez faire authentifier votre signature par votre médecin traitant et apposer un certificat médical de ce même médecin, sur papier à en-tête officiel, confirmant la raison médicale qui vous empêche d'utiliser votre signature habituelle.**
- Plus de détails sur les exigences d'authentification de signature sont fournis ici : <https://www.unjspf.org/for-clients/authentication-of-signatures-documents/> et ici <https://www.unjspf.org/fr/for-clients-fr/certificat-de-droit-a-prestation-ce/> (FAQ en bas de page).

PENS A/5 (8-98)

CERTIFICATE OF ENTITLEMENT / CERTIFICAT DE DROIT A PRESTATION / CERTIFICADO DE DERECHO A PRESTACIÓN

DATE

I certify that I receive a benefit(s) under the Regulations of the United Nations Joint Staff Pension Fund and that, on the date of my signature as indicated below, I continue to be entitled to this (these) benefit(s). I note that falsification of signature will be considered fraud.
Je certifie que je perçois une (des) prestation(s) qui m'est (me sont) versée(s) en vertu des dispositions des statuts de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et que je continue d'y avoir droit à la date à laquelle j'appose ma signature. J'ai pris bonne note que falsifier une signature est considéré comme une tentative de fraude.
Certifico que recibo una(s) prestación(es) en virtud de las disposiciones de los Estatutos de la Caja Común de Pensiones del Personal de las Naciones Unidas, a la(s) que continúo teniendo derecho en la fecha que firmo el presente certificado. Entiendo que la falsificación de la firma será considerado como fraude.

SIGNATURE / FIRMA

(See below if you are unable to sign)
(Si vous n'êtes pas en mesure de signer, voir ci-dessous)
(Si no le es posible firmar, vea a continuación)

DATE

IF YOU ARE UNABLE TO SIGN YOUR NAME, AFFIX YOUR THUMBPRINT HERE
SI VOUS N'ETIEZ PAS EN MESURE DE SIGNER CI-DESSUS, VEUILLEZ APPOSER VOTRE EMPREINTE DIGITALE ICI
SI NO LE FUE POSIBLE FIRMAR, PONGA SU HUELLA DIGITAL AQUI

Witness Name / Nom du témoin/ Apellido del testigo	Witnessed or attested to by a UN system official, attending physician or local government authority. Validée par un fonctionnaire du système des Nations Unies, par le médecin traitant ou par les autorités locales. Validada por un funcionario del sistema de las Naciones Unidas, por el médico a cargo o por las autoridades locales.	Empreinte digitale du bénéficiaire/ retraité.e
Witness Title / Titre du témoin / Cargo del testigo	SIGNATURE / FIRMA	
	OFFICIAL STAMP (SEAL) SCEAU OFFICIEL SELLO OFICIAL	
	Signature et sceau officiel du témoin officiel	

CustomMind™ Solutions by Parma Enterprises Inc. 800.695.4726

L.I. ■ 32783

InfoSeal® Patent Number 4,951,864

FO

Le Certificat de droit à prestation (CE) – Que faire si vous n’avez pas reçu votre CE

Que se passe-t-il si je ne reçois pas mon formulaire CE ? Que dois-je faire ?

- Si vous n'êtes PAS payé sur la double filière, **vous pouvez accéder à votre formulaire CE annuel dans votre Espace Client (MSS)**, sous l'onglet « Documents » où vous pouvez télécharger le CE, l'imprimer, le signer et dater à la main et puis remettre à la Caisse une copie numérisée dans votre compte MSS sous l'onglet « Document Upload/Téléchargement de documents ».
- **Ou, vous pouvez utiliser [l'application DCE](#) pour soumettre votre CE.**
- **Si les options ci-dessus ne sont pas possibles pour vous**, veuillez contacter la Caisse au plus vite pour nous faire savoir que vous êtes en vie et que vous n'avez pas reçu votre formulaire CE annuel. **Appelez et envoyez une lettre originale à la Caisse**, avec votre nom complet, votre adresse postale actuelle, la date et votre signature pour nous informer de votre non-réception du CE. **Incluez votre numéro Unique d'identification de la Caisse a neuf chiffres (UID)** (que vous pouvez trouver dans toutes les correspondances officielles de la Caisse!). **Incluez aussi votre email et numéro de téléphone.** Cette lettre nous permettra de ne pas suspendre le paiement de votre prestation.
- Un examen est effectué par la Caisse avant la suspension des prestations, et votre pension ne sera pas suspendue si nous avons cette lettre originale dans nos dossiers. Dans ce cas, nous vous enverrons un autre formulaire CE à signer, car le CE avec code-barres est toujours requis à des fins d'audit.

Plus d'informations sont disponibles ici : <https://www.unjspf.org/fr/for-clients-fr/certificat-numerique-de-droit-a-prestation-dce/>

Le Certificat de droit à prestation (CE) – Que faire en cas de suspension des prestations

*Que dois-je faire si **ma pension est suspendue** en raison de la non-réception de mon CE par la Caisse ?*

- Dès que vous constatez la suspension, contactez la Caisse : <https://contact.unjspf.org/fr/> ou à paymentstopped@unjspf.org
- Votre paiement sera rétabli rétroactivement une fois que nous aurons reçu de votre part **un CE original signé ou une autre preuve de vie acceptable**. Le processus de remise en paiement des mensualités de votre prestation est un processus assez long d'environ 3 semaines à compter de la date de réception par la Caisse d'une preuve de vie acceptable de votre part; les paiements suspendus seront réémis séparément.
- **Important :**
 - **Les déductions de l'assurance maladie après la cessation de service (ASHI) ne peuvent PAS être déduites une fois votre paiement suspendu !** Une période prolongée de suspension des prestations peut entraîner la résiliation de l'ASHI en raison du non-paiement des primes.
 - De plus, les prestations de retraite seront **perdues** si la suspension dure 2 ans ou plus.

Accédez à votre formulaire CE sous Documents en MSS (si vous n'êtes PAS sur la double filière)

- Vous pouvez télécharger votre formulaire CE dans votre compte MSS, si vous n'êtes PAS payé sur la double filière
- Le système de la double filière nécessite une preuve que vous résidez dans le pays que vous déclarez comme pays de résidence.
- Actuellement, pour les personnes bénéficiant de la double filière, le formulaire CE est envoyé par courrier à l'adresse postale officielle du pays de résidence déclaré dans le cadre du processus visant à vérifier que le retraité a continué à y résider.



UNJSPF

EPPO FAO IAEA ICGEB ICCROM ICAO ICC IFAD ILO IMO IOM IPU
ISA ITU ITLOS STL UN UNESCO UNIDO WHO WIPO WMO WTO

No need to wait for the CE to arrive by mail, print the online CE, sign it and return it in Original by mail or pouch to NY or GVA Office
Plus besoin d'attendre l'arrivée du CE par courrier, imprimez-le en ligne, signez et retournez l'Original au bureau de NY ou GVE par courrier ou valise diplomatique

come Retiree's Name 04/07/2018

Menu

[Home](#)

[Address](#)

[Disbursements](#)

Documents

[E-Forms](#)

[Proof Documents](#)

[Personal Information](#)

[Emergency Fund](#)

[Estimate](#)

[MSS Document Upload](#)

[Help](#)

Documents

Records Export

Date	Document	Recipient	Action
29-May-2018	CE 002 - Certificate of Entitlement - Mem	Retiree's Personal Information. Blocked for Confidentiality	Details
13-Apr-2018	CO 001 - COLA Letter English	Retiree's Personal Information. Blocked for Confidentiality	Details
21-Jun-2017	MSS Registration Success	Retiree's Personal Information. Blocked for Confidentiality	Details
28-May-2017	CE 002 - Certificate of Entitlement - Mem	Retiree's Personal Information. Blocked for Confidentiality	Details
19-Apr-2017	CO 001 - COLA Letter English	Retiree's Personal Information. Blocked for Confidentiality	Details

- La date de réception du formulaire du CE peut être consultée sous « Proof Documents/ Documents de preuve ». Ne vous inquiétez pas si aucune date n'est fournie dans le champ « Date acceptée » car elle n'est pas obligatoire ; l'important est que vous l'ayez soumis et que la Caisse ait reçu votre formulaire CE. En cas de problème avec votre CE, la Caisse vous contactera pour le résoudre.
- Le DCE ne peut pas être suivi ici, uniquement dans l'application DCE !



Menu

- Home
- Address
- Disbursements
- Documents
- E-Forms
- Proof Documents**
- Personal Information
- Emergency Fund
- Estimate
- MSS Document Upload
- Help

Proof Documents

Please note that successful issuance of your annual Digital CE (DCE) can only be tracked inside your DCE App, not here inside MSS.

Records Export

Document Name	Received Date	Accepted Date	Rejection Date	Reason For Rejection	Additional Info
Certificate of Entitlement		28/10/2021			2016
Certificate of Entitlement		28/10/2021			2017
Certificate of Entitlement		28/10/2021			2018
Certificate of Entitlement		28/10/2021			2017
Certificate of Entitlement	11/06/2019	28/10/2021			2019
Certificate of Entitlement	11/06/2019	28/10/2021			2019
Certificate of Entitlement	14/07/2020	28/10/2021			2020
Certificate of Entitlement	24/08/2021	28/10/2021			2021
Certificate of Entitlement	09/07/2021	28/10/2021			2021



Aperçu de la présentation d'aujourd'hui

- La CCPPNU
- Le site web et l'Espace Client de la Caisse (MSS)
- Questions liées au décès et prestations de survivants
- Certificat de droit à prestation (CE)
- **Certificat numérique de droit à prestation(DCE)**
- Changement d'adresse ou de coordonnées bancaires
- Ajustement au coût de la vie (COLA)
- Le fonds de secours de la CCPPNU
- Comment contacter la Caisse



UNJSPF
United Nations Joint
Staff Pension Fund

Regardez les ressources et vidéos sur
« Le certificat numérique
de droit à prestation (CE) »

**[https://www.unjspf.org/fr/for-clients-
fr/certificat-de-droit-a-prestation-ce/](https://www.unjspf.org/fr/for-clients-fr/certificat-de-droit-a-prestation-ce/)**

Jetons un coup d'œil au CE numérique (DCE) et à l'application mobile DCE

<https://www.unispf.org/fr/for-clients-fr/certificat-numerique-de-droit-a-prestation-dce/>



Le certificat numérique de droit à prestation (DCE)

- La Caisse a développé une **application CE numérique (DCE)**, que vous pouvez télécharger sur votre appareil mobile (téléphone mobile ou tablette) pour y émettre votre CE numérique chaque année.
- **Le CE numérique est** un moyen **facultatif** de remplir votre obligation annuelle de soumettre le CE comme preuve de vie à la Caisse.
- **Le CE numérique peut être utilisé par tous les retraités et bénéficiaires, y compris ceux qui sont sur la double filière.** L'application DCE suit les détails de votre emplacement pendant que vous soumettez votre DCE à l'application.
- Vous pouvez soumettre votre DCE à **tout moment entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre** pour répondre aux exigences CE de cette année-là.
- Si vous soumettez le CE numérique, vous n'avez **pas besoin de soumettre le formulaire CE en papier** pour cette année-là.
- **Si vous soumettez le DCE avant juin, vous ne recevrez PAS le formulaire CE** cette année-là (ni la version papier par la poste, ni la version électronique dans votre Espace Client).
- **Chaque année, vous avez le choix** entre utiliser l'application DCE **ou** le formulaire CE pour remplir votre exigence annuelle de preuve de vie. Si vous n'avez pas soumis le CE numérique (DCE) d'ici juin, le formulaire CE vous sera envoyé par courrier. Cependant, vous gardez la possibilité de soumettre le CE numérique (DCE), même si vous avez reçu le formulaire CE papier.

Le certificat numérique de droit à prestation (DCE)



UNJSPF
United Nations Joint
Staff Pension Fund

- Pour pouvoir délivrer votre CE annuel à l'aide de l'application DCE, **vous devez d'abord télécharger l'application DCE sur votre appareil mobile et suivre toutes les étapes du processus d'inscription.**
- **Pour vous inscrire, vous aurez besoin** de votre numéro d'identification unique de la Caisse à neuf chiffres (UID), d'une pièce d'identité valide avec photo émise par le gouvernement, de votre numéro de téléphone portable et d'une adresse e-mail ; vous prendrez également la première photo biométrique de votre visage. A la fin du processus vous auriez **un rendez-vous vidéo unique** avec un représentant de la Caisse pour confirmer votre identité.
- Une fois votre inscription terminée et approuvée par la Caisse, vous pouvez soumettre votre CE numérique annuel dans l'application DCE chaque année. Aucun autre rendez-vous ne sera requis avec la Caisse.
- L'application DCE fonctionne sur un mobile ou une tablette.
- L'application existe en anglais, français et espagnol.
- L'application DCE collecte vos données biométriques en enregistrant une image de votre visage.
- **[Un guide DCE détaillé](#)** étape par étape est disponible expliquant le processus d'inscription au DCE, et **une équipe d'assistance DCE** existe pour vous aider avec l'inscription et toute question relative au DCE (dce@unjspf.org)



Le certificat numérique de droit à prestation (DCE)

- Des informations détaillées sur l'application DCE sont disponibles sur notre site web, ici : <https://www.unjspf.org/fr/for-clients-fr/certificat-numerique-de-droit-a-prestation-dce/>. Sur cette page Web, vous pouvez accéder un guide d'inscription à l'application DCE étape par étape, à la FAQ DCE et à d'autres informations pertinentes pour le DCE.
- Les principales ressources du DCE sont fournies en anglais, français et espagnol.
- Si vous avez besoin d'une assistance technique avec le DCE, veuillez écrire à : dce@unjspf.org
- Pour commencer, nous vous suggérons de regarder une courte vidéo expliquant le DCE et le processus associé : <https://www.unjspf.org/fr/all-videos/>. Toutes les vidéos existent en anglais, français et espagnol.



Aperçu de la présentation d'aujourd'hui

- La CCPPNU
- Le site web et l'Espace Client de la Caisse (MSS)
- Questions liées au décès et prestations de survivants
- Certificat de droit à prestation (CE)
- Certificat numérique de droit à prestation (DCE)
- **Changement d'adresse ou de coordonnées bancaires**
- Ajustement au coût de la vie (COLA)
- Le fonds de secours de la CCPPNU
- Comment contacter la Caisse

Modification de votre adresse et/ou de vos coordonnées bancaires et/ou de votre devise

Mise à jour de votre adresse : La plupart des retraités/bénéficiaires peuvent mettre à jour leur adresse postale dans leur compte MSS ; (seuls ceux qui sont sur la double filière ne peuvent pas utiliser MSS). Si vous ne pouvez pas utiliser MSS, vous devez alors soumettre le formulaire PF23M à la Caisse. Les détails sur la façon de procéder suivent.

Mise à jour de vos instructions bancaires : Toute modification de votre compte bancaire et/ou de la devise de paiement doit être soumise à l'aide du formulaire PF23.

Comment soumettre les formulaires à la Caisse:

- Dans votre compte MSS, utilisez la fonction de téléchargement de documents pour soumettre électroniquement une copie numérisée du formulaire dûment complété, daté et signé à la main. Dans ce cas, vous n'avez pas besoin d'envoyer le formulaire par courrier.
- En dehors de MSS, vous pouvez soumettre en envoyant le formulaire original au bureau de la Caisse.

Toutes les demandes de modification via formulaire doivent être signées par vous et reçues sous leur forme originale OU téléchargées dans MSS.

Soumettre un changement d'adresse ou de coordonnées bancaires sans utiliser MSS

Formulaire PF23M pour changement d'adresse - Formulaire PF23 pour changement d'instructions bancaires/devise



UNITED NATIONS JOINT STAFF PENSION FUND

NEW YORK (Headquarters)
P.O. Box 5036, UNITED NATIONS, N.Y., N.Y. 10017
Tel: (212) 963-4931; Fax: (212) 963-3146
E-mail: UNJSPF@UN.ORG
Web: <http://www.unjpf.org>

OFFICE AT GENEVA
c/o PALAIS DES NATIONS
CH-1211, Geneva 10
Tel: +41 (0) 22 928-8800; Fax: +41 (0) 22 928-9099
E-mail: UNJSPF.GVA@UNJSPF.ORG
Web: <http://www.unjpf.org>

CHANGE OF MAILING ADDRESS

IMPORTANT
Please Enter Your Retirement Number

PLEASE PRINT OR TYPE

R/				
----	--	--	--	--

(SURNAME) (FIRST) (MIDDLE)

hereby notify the UNJSPF of a change in my mailing address as shown below:

Mailing Address: _____

Additional contact information:

E-Mail: _____
 Phone No: _____

Signature ¹

Date: _____
(dd/mm/yyyy)

¹ The completed form bearing ORIGINAL SIGNATURE must be submitted to the Fund: no faxes or e-mails will be accepted.



UNITED NATIONS JOINT STAFF PENSION FUND

NEW YORK (Headquarters)
c/o United Nations P.O. Box 5036 NY, NY 10163-5036
Tel: (212) 963-4931; Fax: (212) 963-3146
E-mail: UNJSPF@UN.ORG
Web: <http://www.unjpf.org>

OFFICE AT GENEVA
PALAIS DES NATIONS
CH-1211, Geneva 10
Tel: +41 (0) 22 928-8800; Fax: +41 (0) 22 928-9099
E-mail: UNJSPF.GE@UN.ORG
Web: <http://www.unjpf.org>

CHANGE IN PAYMENT INSTRUCTIONS

IMPORTANT
Please Enter Your Retirement Number

PLEASE PRINT OR TYPE

UNJSPF ID _____

(SURNAME) (FIRST) (MIDDLE)

ADDRESSEE NAME: _____

MAILING ADDRESS: _____

Telephone No: _____ e-mail: _____

MAKE PAYMENT TO MY ACCOUNT AS FOLLOWS:

CURRENCY OF PAYMENT: _____
(Please specify)

Payee name as shown on account: _____

NAME OF FINANCIAL INSTITUTION	BANK ACCOUNT NUMBER
(NAME OF BRANCH, IF APPLICABLE)	
(ADDRESS)	Obtain from your bank a SWIFT, ABA, Routing, BLZ, ABI, CAB, IBAN or sorting code, etc. as required for wire transfer
(CITY, STATE, POSTAL CODE, COUNTRY)	

NOTE: If possible, for bank accounts outside the USA and Switzerland ONLY, please provide a document from your bank indicating bank codes and preferred routing to facilitate the receipt of your benefit.
 For administrative reasons, the above payment instructions will have to remain in force for at least one year.

Date: _____ Signature: _____

NOTE: The completed form bearing your original signature must be submitted to the Fund, by fax or e-mails will be accepted. Following the receipt of the form, the required change might take up to 6 weeks to implement.

Gardez à l'esprit concernant PF23 :

- Si vous changez de compte bancaire, même dans le même pays, vous devez en informer la Caisse en remplissant notre formulaire PF23 Changement d'instructions de paiement et en l'envoyant à la Caisse en original par courrier ou par valise diplomatique.
- Si votre banque vous informe que vos codes bancaires (Sort Code ou SWIFT) ont changé, veuillez en informer la Caisse par la même méthode, afin que nous puissions assurer la continuité des paiements.

Les documents reçus par courrier électronique (y compris les pièces jointes PDF), photocopies et fax ne sont pas acceptés par la Caisse.

- Uniquement pour les changements de banques intermédiaires pour les paiements transfrontaliers, un email avec le nom et le code SWIFT de la nouvelle banque intermédiaire est acceptable.

Gardez à l'esprit concernant PF23 :

Combien de temps faut-il à la Caisse pour effectuer le changement ?

- En règle générale, il faut à la Caisse 15 jours ouvrables pour mettre en œuvre une modification des instructions de paiement.
- Cela dépend aussi du moment où nous recevons la demande. Nous clôturons la paie vers le 9 ou le 10 de chaque mois pour les pensions dues à la fin de ce mois.

Exemple : Clôture de paie le 9 juin pour des paiements dus le 30 juin 2024.

- Ainsi, les instructions reçues après le 7 du mois sont normalement traitées pour la paie du mois suivant (c'est-à-dire pour la paie de juillet dans l'exemple ci-dessus).

Les bénéficiaires ne doivent PAS clôturer leur ancien compte avant d'avoir reçu au moins un paiement sur le nouveau compte bancaire !



Aperçu de la présentation d'aujourd'hui

- La CCPPNU
- Le site web et l'Espace Client de la Caisse (MSS)
- Questions liées au décès et prestations de survivants
- Certificat de droit à prestation (CE)
- Certificat numérique de droit à prestation (DCE)
- Changement d'adresse ou de coordonnées bancaires
- **Ajustement au coût de la vie (COLA)**
- Le fonds de secours de la CCPPNU
- Comment contacter la Caisse

Comment sont fixés les taux de COLA ?

Quelle est la périodicité, le mécanisme et la date de base pour la filière dollar et la filière locale (double filière) ? Qui est en charge de cela ?

- **Votre prestation initiale est ajustée au fil du temps en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation (IPC) aux États-Unis ou dans votre pays de résidence.**
 - Si votre prestation est sur **la filière du dollar américain**, elle sera ajustée périodiquement **en fonction de l'évolution de l'IPC des États-Unis**.
 - Si vous avez opté pour le **système de la double filière**, le montant de **votre pension sera ajusté également en tenant compte de l'évolution de l'IPC de votre pays de résidence**.
- Normalement, les prestations sont **ajustées une fois par an, à condition que l'IPC concerné ait évolué d'au moins 2 % depuis la date du dernier ajustement**. Des ajustements ne sont effectués que si l'IPC a évolué de 2 % ou plus depuis l'ajustement précédent. Si ce n'est pas le cas, l'évolution de l'IPC sera reportée et appliquée l'année suivante.
- **Les ajustements sont normalement effectués en avril de l'année suivante**. Toutefois, en cas de forte inflation, c'est-à-dire lorsque l'indice des prix à la consommation a évolué de 10 % ou plus depuis la date du dernier ajustement, les prestations sont ajustées semestriellement, le 1er avril et le 1er octobre.

Ajustement au coût de la vie (COLA)

- **Il y a eu un ajustement au coût de la vie (COLA) de 3,4 % sur la filière en dollars américains des prestations périodiques pour cette année, à compter du 1er avril 2024.** Ceci est conforme au système d'ajustement des pensions de la Caisse et basée sur l'IPC (indice des prix à la consommation) données du Bulletin mensuel de statistiques (MBS) publié par la Division de statistique des Nations Unies.
- La Caisse est tenue d'utiliser les données de l'IPC contenues dans le Bulletin mensuel de statistiques (MBS) publié par la Division de statistique des Nations Unies, conformément au système d'ajustement des pensions de la Caisse.
- **Pour ceux qui sont sur la double filière, les ajustements COLA applicables pour tous les pays de résidence ont également été appliqués à compter du 1er avril 2024.** Des lettres d'ajustement au coût de la vie (COLA) contenant ces détails ont été émises fin avril 2024.
- La Section des paiements de la Caisse prépare les lettres d'ajustement au coût de la vie (COLA), également connues sous le nom de **relevés trimestriels**. Ces relevés fournissent l'échange trimestriel et le pourcentage de COLA appliqué annuellement à votre bénéficiaire. Ils détaillent également le montant mensuel payable par trimestre, la déduction d'assurance après service et le montant total net du paiement.
- Si vous disposez d'un compte Espace Client (MSS), vous pouvez accéder à votre lettre COLA dans votre compte MSS sous « Documents ». Tous les autres devraient avoir reçu leur lettre COLA par courrier.



Aperçu de la présentation d'aujourd'hui

- La CCPPNU
- Le site web et l'Espace Client de la Caisse (MSS)
- Questions liées au décès et prestations de survivants
- Certificat de droit à prestation (CE)
- Certificat numérique de droit à prestation (DCE)
- Changement d'adresse ou de coordonnées bancaires
- Ajustement au coût de la vie (COLA)
- **Le fonds de secours de la CCPPNU**
- Comment contacter la Caisse

- Pour comprendre l'objet, le fonctionnement et les conditions pour demander une aide financière au Fonds de secours de la Caisse, **regardez la vidéo** sur le « Fonds de secours » sur le site web de la Caisse: <https://youtu.be/rA6nsPyYGH0>
- **Lisez la page web et la brochure** informative sur le « Fonds de secours » que vous pouvez consulter et télécharger ici: <https://www.unjspf.org/fr/for-clients-fr/fonds-de-secours/>
- Il est important que toutes les demandes d'aide financière du Fonds de secours soient soumises par écrit accompagnées de toutes les pièces justificatives requises (par exemple, rapports médicaux, reçus de paiement effectué, etc., le cas échéant) **ou...**
- Vous pouvez soumettre votre demande de FS via l'onglet Fonds de secours dans MSS ([voir page suivante](#)). Dans ce cas, assurez-vous de toujours soumettre à la Caisse les pièces justificatives requises via l'onglet Téléchargement de documents MSS, ou d'envoyer la documentation par courrier à la Caisse. Votre demande de Fonds de secours ne peut être examinée tant que la Caisse n'a pas reçu toutes les pièces justificatives requises.
- Surveillez le site web de la Caisse et [la page web du Fonds de secours](#) pour connaître les annonces **d'aide du Fonds de secours dans le contexte d'une catastrophe naturelle**. Pour l'assistance du Fonds de secours dans le contexte d'une catastrophe naturelle, la Caisse publierait généralement une annonce correspondante sur son site web et, si possible, contacterait les sections locales d'AFICS et/ou les organisations des Nations Unies, pour sensibiliser à ce paiement spécial du Fonds de secours.

L'onglet Fonds de secours dans votre Espace Client de la Caisse (MSS)



UNJSPF

EPPO FAO IAEA ICGB ICCROM ICAO ICC IFAD ILO IMO IOM IPU
ISA ITU ITLOS STL UN UNESCO UNIDO WHO WIPO WMO WTO

Welcome

04/07/2018

Menu

Home

Address

Disbursements

Documents

E-Forms

Proof Documents

Personal Information

Emergency Fund

Estimate

MSS Document Upload

Help

Request for Emergency Funds

The Emergency Fund is utilized to provide financial assistance to beneficiaries who are currently receiving a periodic benefit from the Fund. It is intended to provide relief in individual cases of proven hardship owing to illness, infirmity or similar cases, including funeral arrangements. It is not intended to supplement pensions that may be considered insufficient, whether due to general or local economic situations or limited contributory service.

Please answer the following questions in order to determine if you meet the minimum requirements of applying for Emergency Fund assistance.

a) Are you currently receiving a periodic benefit from the UNJSPF? Yes/No

b) Your request is not due to educational expenses or loans. Yes/No

If the answer to either of the above questions is "NO" you are not eligible for Emergency Fund assistance.

Emergency Fund = Fonds de secours

submit button, please note that this request will be sent to the UNJSPF Client Services and cannot be modified. Days from the date of this request to submit all required documentation as provided in the Emergency Fund

Letter located in the "Documents" section of your Member Self-Service account.



Create Request - (click Edit to create)

Emergency Fund Request Category:

Click on the Edit Button, Select the Emergency Fund Request Category, Check the Disclaimer button and Click on the Submit Emergency Fund Request Button
Cliquez sur le bouton *Edit*, choisissez la catégorie, cochez le bouton *Disclaimer* et cliquez sur le bouton *Submit Emergency*

Submitted Request

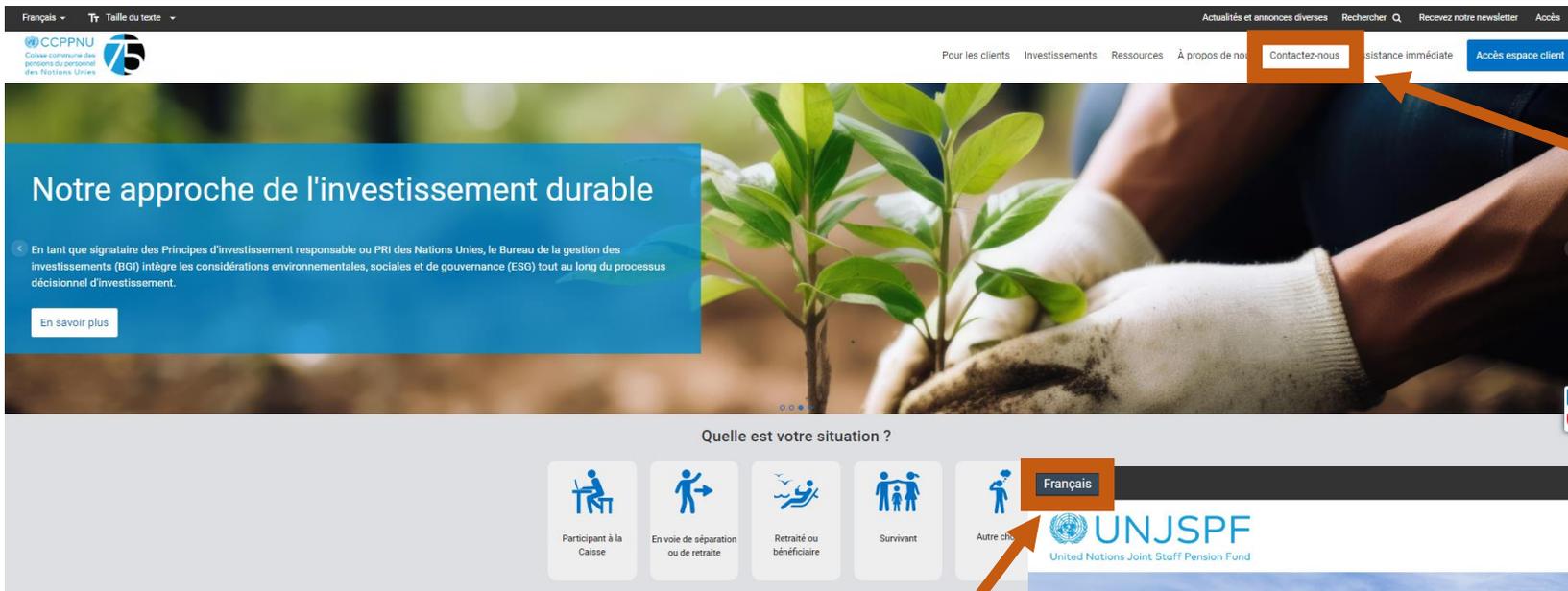
 Records  Export



Aperçu de la présentation d'aujourd'hui

- La CCPPNU
- Le site web et l'Espace Client de la Caisse (MSS)
- Questions liées au décès et prestations de survivants
- Certificat de droit à prestation (CE)
- Certificat numérique de droit à prestation (DCE)
- Changement d'adresse ou de coordonnées bancaires
- Ajustement au coût de la vie (COLA)
- Le fonds de secours de la CCPPNU
- **Comment contacter la Caisse**

Contacter la Caisse – Toutes les coordonnées sous « Contactez-nous »



French website navigation: [Contactez-nous](#)

Section: **Quelle est votre situation ?**

- Participant à la Caisse
- En voie de séparation ou de retraite
- Retraité ou bénéficiaire
- Survivant
- Français**
- Autre chose

Veillez vous rendre sur le site de la Caisse www.unjspf.org et cliquer sur « [Contactez-nous](#) ». Cela vous amène sur la version anglaise de la page web de contact.

Une fois sur la page web de contact en version anglaise, veuillez cliquer sur « **Français** » en haut à gauche sur la page. Cela vous amène sur la version française de la page de contact.



Send us a message

Please note that all fields with an asterisk (*) are required.

Are you? *

Select an option

Unique Identification Number UID *

UIDs are 9 digits. [Don't know my UID](#)

New York Office

+1 (212) 963-6931

Call center hours: Monday 00:00 to Friday 24:00 (US EST)

[More Info](#)

Geneva Office

+41 (0) (22) 928 88 00

Call center hours: Monday 7:00 to Saturday 6:00 (CET)

[More Info](#)

Pour nous envoyer un message, remplissez les informations sous « Envoyez-nous un message » et sélectionnez **ENVOYER UNE DEMANDE SÉCURISÉE** en bas de page.

Envoyez-nous un message

Veillez noter que tous les champs avec un astérisque () sont obligatoires.*

Êtes-vous? *

Retraité.e/Bénéficiaire

Toute personne qui a cessé le service et qui reçoit un paiement mensuel régulier de la CCPPNU

Comment pouvons-nous vous aider? *

Select an option

Numéro d'identification unique (UID) *

Les UID sont composés de 9 chiffres. [Je ne connais pas mon UID](#)

Votre civilité

Select an option

Votre nom *

Prénom 2ème prénom Nom

Veillez vous assurer que votre nom est orthographié exactement tel qu'il apparaît dans les registres de la Caisse.

Votre e-mail *

Saisissez un e-mail

Confirmez l'e-mail

Bureau de New York

+1 (212) 963-6931

Heures d'ouverture du centre d'appel : du lundi 00h00 au vendredi 24h00 (US EST)

["Plus d'informations"](#)

Bureau de Genève

+41 (0) (22) 928 88 00

Heures d'ouverture du centre d'appel : du lundi 7h00 au samedi 6h00 (CET)

["Plus d'information"](#)

Numéros sans frais

Les heures d'ouverture du centre d'appel : du lundi 00h00 au vendredi 24h00 (US EST)

["Plus d'informations"](#)

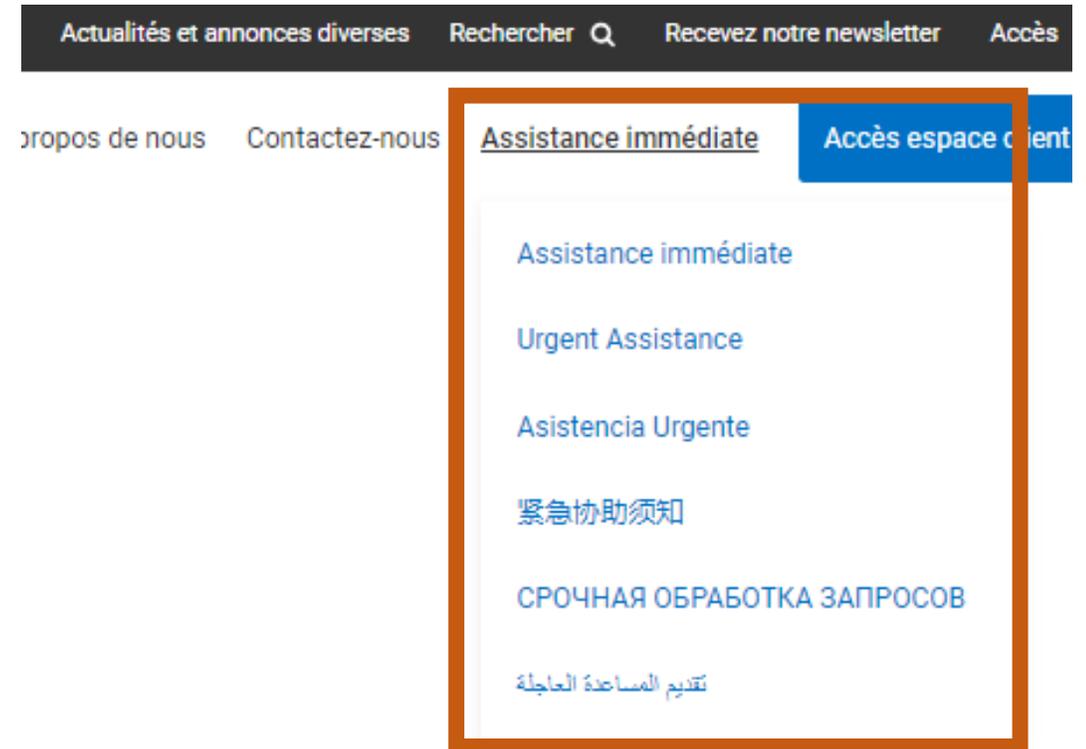
Contacteur la Caisse – Par téléphone, courrier ou en personne

- Vous pouvez également contacter la Caisse par téléphone, par courrier ou en personne
- Centre d'appels et **numéros gratuits** disponibles dans plus de 65 pays
- **Courrier postal ou coursier** à notre bureau de New York ou de Genève
- **Services sans rendez-vous de la Caisse à New York et à Genève** (actuellement les mardis et jeudis)
- Avant de nous rendre visite, **veuillez consulter la page [Contactez-nous](#) sur notre site web pour tous les détails et les jours et heures d'ouverture**, pour vous assurer que nos services sont ouverts.

« **Assistance immédiate** » pour les requêtes les plus urgentes:

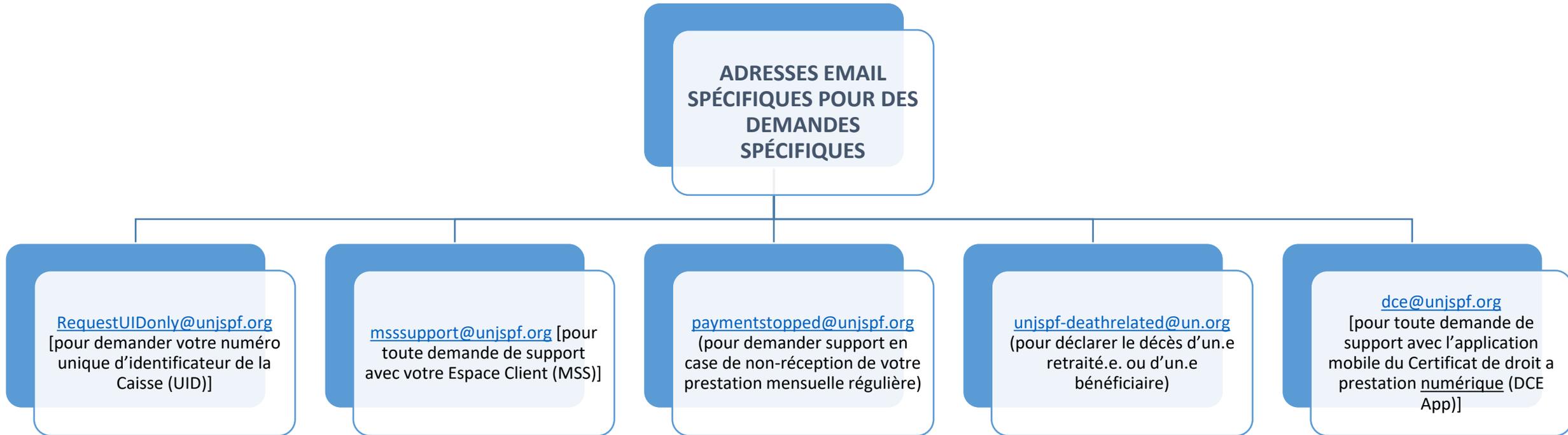
- Pour informer la Caisse de la **NON-RECEPTION D'UNE PRESTATION MENSUELLE**
- Pour aviser la Caisse du **DÉCÈS D'UN.E RETRAITÉ.E OU D'UN.E BÉNÉFICIAIRE**
 - Aller à <https://www.unjspf.org/fr/>
 - Sélectionnez l'onglet « Assistance immédiate » dans la langue de votre choix.

Des informations essentielles sur la manière de contacter la Caisse et les informations et documents à fournir à la Caisse sur ces deux sujets hautement prioritaires sont disponibles dans les six langues officielles de l'ONU.



The screenshot shows the top navigation bar of the UNJSPF website. The main navigation menu includes 'Actualités et annonces diverses', 'Rechercher', 'Recevez notre newsletter', and 'Accès'. Below this, there are links for 'Propos de nous' and 'Contactez-nous'. The 'Assistance immédiate' menu is highlighted with a blue border and contains the following items: 'Assistance immédiate', 'Urgent Assistance', 'Asistencia Urgente', '緊急協助須知', 'СРОЧНАЯ ОБРАБОТКА ЗАПРОСОВ', and 'تقديم المساعدة العاجلة'. A blue button labeled 'Accès espace client' is also visible.

Contacter la Caisse – Boîtes aux lettres électroniques spéciales



De manière générale il est conseillé de soumettre toutes vos requêtes écrites, aussi pour les sujets ci-dessus, via le formulaire de contact sur notre site web.



Merci